



Les Journées de la Chasse

NATURE - TERROIR

19 & 20 août 2017

FERME D'OUDOUMONT
B-4537 VERLAINE

NOUVELLE JEEP® COMPASS

RECALCULEZ VOTRE DESTINATION



Découvrez comment la nouvelle Jeep Compass réunit tout l'ADN Jeep dans un SUV familial et authentique. Avec ses nombreuses technologies de pointe, ses systèmes de sécurité, et ses capacités tout-terrain inégalables, il s'adaptera à tous vos besoins, même les plus imprévisibles.

Vivez dès à présent l'expérience Compass chez votre distributeur Jeep.

(L/100 KM) : 4,4 - 6,9 (G/KM) : 117 - 160 DONNONS PRIORITÉ À LA SÉCURITÉ.

E.R. : Yann Chabert, Annonceur FCA Belgium S.A., Rue Jules Cockx 12 a - 1160 Bruxelles, RPM : Bruxelles, BCE 0400.354.731.
IBAN FCAB : BE 86 4829 0250 6150. Informations environnementales [A.R. 19.03.04]. www.jeep.be. Photos à titre illustratif et non-contractuelles. Jeep, est une marque déposée du FCA US LLC.

Jeep

LANA

Votre distributeur agréé
Boulevard Zenobe Gramme 33 - 4040 Herstal
Tél. : +32 (0)4 264 24 50

online [facebook/autolana](https://www.facebook.com/autolana)
www.autolana.com - info@autolana.com



© Michel Carin

Pourquoi les «Journées de la Chasse, de la Nature et du Terroir» ?

Toute association, organisation ou pratiquant passionné est confrontée à un grand défi surtout lorsqu'il faut en parler. Il y a bien entendu le risque de ne s'adresser qu'aux convaincus ou aux détracteurs, celui de rester dans un cercle étroit alors qu'aujourd'hui il semble devenu plus important de communiquer que d'être. Il semble même que ne pas être présent sur les réseaux sociaux ou autres, c'est ne pas exister !

Ces deux jours de découvertes ou de retrouvailles sont l'occasion de mêler tradition, qui suppose donc d'exister et d'avoir aussi une certaine antériorité, et communication mais surtout de partager de nos connaissances et expériences.

Communiquer et informer est aujourd'hui bien nécessaire dans un monde ultra connecté et tellement médiatisé qu'il est devenu compliqué pour nombre d'entre nous de démêler réalités, tendances, réputation ou encore vraie information.

Ce week-end des **Journées de la Chasse, de la Nature et du Terroir** conjugue ainsi l'enracinement fort d'une tradition, parfois devenue art et savoir-faire, avec son cadre premier et les déclinaisons régionales qu'elle

épouse en fonction des spécificités locales où elle s'exerce.

Il importe de défendre la Chasse ! Il faut en parler car c'est aussi une source de plaisirs partagés mise à risque par les adeptes de l'antispécisme que génère une société de plus en plus aseptisée.

Tant les pouvoirs publics que les médias sont désormais conscients des vrais enjeux. Ils connaissent même les solutions à apporter. Jamais nous n'avons atteint un tel niveau de connaissances tant scientifiques que techniques ; de plus nous disposons d'outils et moyens financiers pour faire bouger les choses et offrir des perspectives concrètes aux efforts de tous les acteurs. Cependant, malgré les promesses et mots tenus à Namur en octobre 2015, les pouvoirs publics wallons se montrent incapables de concrétiser dans nos plaines l'action tant espérée...

Heureusement, il y a en Belgique encore quelques milliers de chasseurs, et chaque année de plus en plus, qui n'ont pas baissé les bras et qui agissent ci et là !

Si vous comprenez la chasse comme une action qui ne peut s'exercer que

dans un cadre naturel et durable, vous serez sensibles à la conservation de notre environnement. Si vous êtes soucieux des équilibres faune et flore, vous conviendrez qu'il faut pouvoir en appréhender tous les paramètres. Si vous pensez important que le gibier reste naturel et que la faune des plaines vous importe, vous serez sensibles à une vraie agriculture respectueuse de la terre. Si vous réalisez que la chasse est l'accessoire direct du droit de propriété, vous comprendrez qu'il faut en respecter les partenaires impliqués.

Chasser aujourd'hui est une chance énorme pour ceux qui partagent cette passion car ils connaissent les multiples facettes de la nature. Pour nos enfants épris de virtualité et nouvelles technologies, c'est une occasion sans cesse renouvelée de retrouver les racines de leur terroir en conjuguant traditions et actions concrètes.

Alors plutôt que d'en parler ou de nous lire, **venez nous rejoindre à Oudoumont les 19 & 20 août 2017!**

Le Comité Organisateur

EDITION 2016





EDITION 2016



EDITION 2016





ALEXANDRE MAREUIL
FABRIQUÉ EN FRANCE



www.alexandremareuil.com

51-53 Rue de Namur 1000 Bruxelles 02 513 97 24

Ouvert du mardi au samedi de 10h30 à 18h30

I R S H C B

Royal Saint-Hubert Club de Belgique



La Chasse, un autre regard et bien plus que tirer ...

Un acte naturel

Depuis l'aube de l'humanité il y a des hommes qui chassent. Par nécessité dans un premier temps pour se nourrir et se défendre, puis dès l'apparition de l'élevage et de l'agriculture (milieu du néolithique soit 15.000 ans avant notre ère !) par plaisir uniquement. De tout temps, des hommes et des femmes ont ressenti ce besoin de renouer avec le lien ancestral qui les relie à la nature. Redevenir prédateur comme à l'origine, mais progrès social aidant, un prédateur conscient, mesuré, raisonnable. Retrouver les émotions vraies du contact originel avec la nature, dans ce qu'elle peut avoir d'immuable, de sauvage, de violent parfois. Affronter le froid, l'humidité, la fatigue, la déception souvent, pour accéder à la joie suprême d'être soi-même, un temps, débarrassé des oripeaux de la modernité et se confronter au naturel.

De l'art de vivre à la fonction sociale

Plus qu'un loisir, la chasse est avant tout un art de vivre, une posture face au monde du sauvage. Cependant, au fil des temps, elle a eu à s'adapter aux évolutions de la société, répondre aux impératifs environnementaux comme à la nouvelle demande sociale. C'est ainsi que le chasseur cueilleur, il y a encore peu de temps, est devenu gestionnaire avant que de se transformer en acteur incontournable de la protection de la nature. Par sa connaissance de la faune bien sûr, mais aussi par son implication chaque jour plus grande dans l'aménagement des milieux, la lutte pour le continuum des espaces, la recherche

sur les espèces, le maintien de la biodiversité, la veille sanitaire, la régulation des espèces invasives... Chasser au 21^{ème}, être le maillon d'une chaîne ininterrompue depuis des millénaires, implique de nos jours une responsabilité assumée devant la société qui s'inquiète à juste titre des agressions qu'elle fait subir à la nature. Le chasseur est fier d'être « un passeur » et de contribuer à sa manière au développement durable.

Connaissance et aménagement des biotopes

Les chasseurs et les gardes-chasse, présents au cœur des territoires sauvages, jouent depuis toujours le rôle de « sentinelles avancées ». Ils ont été les premiers à donner l'alerte sur la diminution de



certaines espèces et la dégradation des milieux dans les régions d'agriculture intensive. Ce sont eux qui ont dénoncé la destruction des sites humides et qui ont tiré la sonnette d'alarme concernant les zones en voie de désertification. Répondre que c'était de leur « intérêt » d'agir de la sorte est un peu facile. Si un vigile donne l'alerte, il protège, bien sûr, sa vie mais aussi celle de toute une communauté. Les chasseurs sont rejoints aujourd'hui par les millions d'hommes et de femmes au service de la nature et c'est une bonne chose ; mais est-ce parce qu'ils étaient les premiers sur les « lieux de la catastrophe » qu'il faut les soupçonner d'en être les auteurs ? Les chasseurs sont à l'origine de nombreuses réserves naturelles, dont le Zwin est certainement la plus connue en Belgique. Mais savez-vous que les chasseurs ont créé aussi une « Fondation pour la conservation des Habitats » dont l'objectif est de sauvegarder les milieux naturels menacés et de protéger les espèces de la faune sauvage en diminution ? Les chasseurs « au service de la nature » n'est pas une affirmation gratuite ou racoleuse, c'est une réalité de tous les jours dont bénéficient tous ceux qui sont à la recherche de la vie sauvage.

La chasse permet une relation privilégiée entre l'homme, la nature et les animaux. Qu'il traque le petit ou le

grand gibier, les migrateurs ou le gibier sédentaire, le chasseur doit connaître son territoire et les animaux qui y vivent pour prétendre pratiquer avec des chances de succès. Il joue donc un rôle prépondérant dans l'aménagement et la sauvegarde de biotopes favorables pour la faune sauvage, et dans la protection directe de la faune elle-même. Pas de territoires favorables, pas de faune riche et variée = pas de chasse. Cet axiome incontournable fait du chasseur le premier protecteur de la nature, par nécessité.

Moyen de développement durable et outil de régulation des populations

Enfin, la chasse assure la régulation des espèces en croissance et la prise en charge des dégâts qu'elles peuvent occasionner aux cultures.

Sans chasse, pour empêcher un développement exponentiel des populations, la régulation devrait être réalisée par des agents rétribués par le contribuable, alors qu'actuellement les chasseurs payent pour prendre en charge cette gestion de la faune sauvage. De même, sans chasseurs, les dégâts devraient être indemnisés par le contribuable.

L'équilibre écologique forestier s'est vu profondément modifié sous la pression anthropique liée aux morcellements des forêts et à l'exploitation forestière notamment. En éliminant en outre les prédateurs naturels jugés dangereux, comme les loups, les ours ou les lynx, l'Homme a favorisé le développement des grands gibiers tels que les sangliers et les grands cervidés. Une prolifération devenue gênante et qui justifie le recours à la chasse.

En Wallonie, la situation est assez simple : au niveau du grand gibier nous en avons beaucoup. Au niveau du petit gibier, nous devons lutter contre la pénurie. Au cours des 30 dernières années, l'évolution des sangliers, par exemple, a été spectaculaire. Les populations se sont étendues géographiquement et se sont multipliées par cinq ! Sans la chasse au grand gibier, qu'on nous dit déjà pléthorique, celui-ci ne fera qu'augmenter.

Le Département de la Nature et des Forêts de la Région wallonne qui suit cette évolution reproche aux chasseurs de ne pas tuer assez. Elle dresse des procès-verbaux avec amende financière contre les gestionnaires de territoires de chasse qui n'ont pas tiré assez de grands animaux. Des quotas sont imposés et lorsqu'ils ne sont pas atteints, les chasseurs sont sanctionnés financièrement ...

Interdire la chasse, c'est condamner la bio-diversité !

Si on interdit la chasse au niveau du petit gibier, il arrivera ce qui est arrivé avec le petit tétras et la bécassine. Les chasseurs se sont investis dans l'aménagement des biotopes de ces deux espèces jusqu'à ce qu'on en interdise la chasse il y a 30 ans. Les chasseurs ne s'y sont alors plus intéressés. Résultat : il n'y a plus de petits tétras et il n'y a quasiment plus de bécassines en Belgique. Interdire la chasse de certaines espèces, ce serait les condamner irrémédiablement. Si un jour on interdit la chasse à la perdrix grise chez nous, il est certain qu'elle subirait le même sort que le petit tétras et que la bécassine : il n'y en aurait plus.

Outil de gestion

En Belgique, la loi sur la chasse est très complexe et très restrictive. Il y a des périodes de chasse et des animaux que l'on peut ou pas prélever. Au-delà de la loi, il y a aussi les conseils cynégétiques, qui sont des associations de chasseurs, qui établissent leurs propres règles et critères en termes de quantité et de qualité des animaux qu'ils vont prélever. On en compte 50 en Région wallonne. Enfin, il y a la discipline personnelle du chasseur ou du groupe de chasseurs qui décide qu'un animal, à un moment donné, est apte ou pas à être prélevé. Par ailleurs, il faut reconnaître que l'accessibilité à la chasse est particulièrement complexe en Belgique. Il y a un examen théorique et un examen pratique, sans doute les plus exigeants d'Europe. En Wallonie, on apprend à nos candidats chasseurs la complexité de la chasse et ils en respectent bien les principes.



Quels sont les objectifs poursuivis par le RSHCB

Pourquoi la défense et la promotion de la chasse mobilisent-elles tant d'énergies ? Que fait le RSHCB ?

Jamais la chasse ne s'est vue autant attaquée au point de décourager certains chasseurs de poursuivre leur passion en Belgique.

Le RSHCB est actif au sein du Conseil consultatif des armes, des Conseils supérieurs de la Chasse tant en Wallonie qu'en Flandre, du Conseil supérieur de la Forêt, du Conseil supérieur de la Nature, de la Commission recours Plan de tir, des Commissions Natura 2000, de la FACE (Fédération européenne des chasseurs) etc. On n'y discute pas uniquement des arrêtés d'ouverture ou de fermeture mais de tous les modes et modalités de chasse. En la matière, il est inutile de dire que la pression administrative et citoyenne ne va pas dans le sens de la chasse ! Sans les interventions du RSHCB, le nourrissage du gibier serait totalement interdit, la chasse à la Perdrix grise et à la Bécasse des bois serait sans doute fermée, les densités cibles de cervidés et sangliers seraient abaissées à des niveaux inacceptables, un contrôle technique annuel des armes serait exigé, etc...

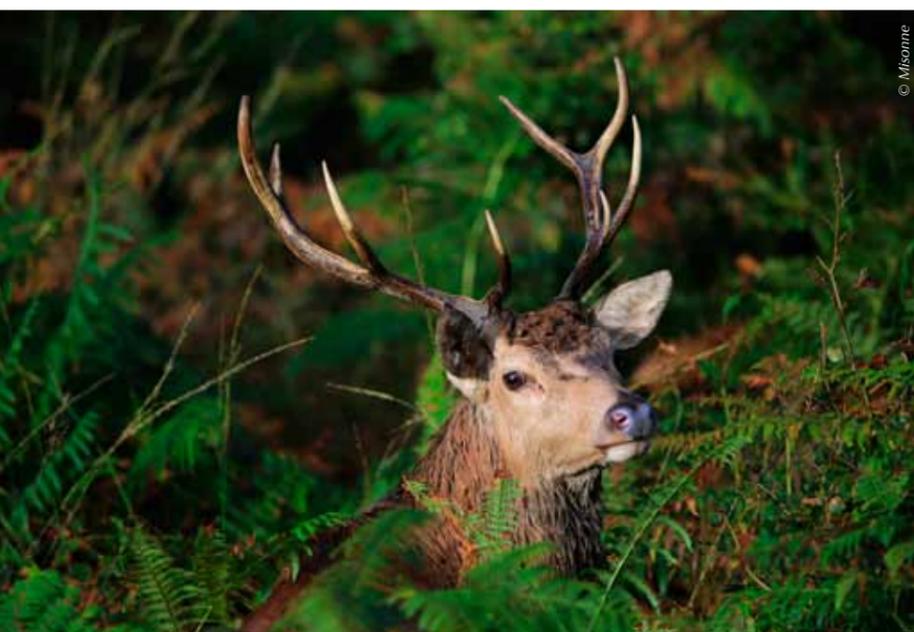
Certes, ces négociations et participations à de très nombreuses réunions de travail n'attirent pas l'attention comme les actions de certains intégristes s'enchaînant autour d'une centrale nucléaire. Elles sont néanmoins indispensables à la défense de la chasse. Et la presse ne s'y trompe pas.... Lorsqu'on parle de la chasse, à chaque fois, c'est le RSHCB qui est interrogé.

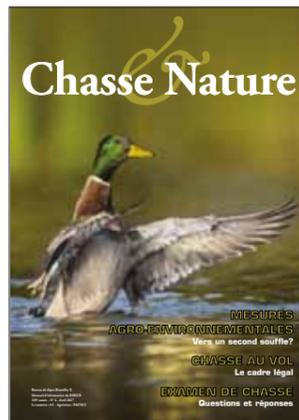
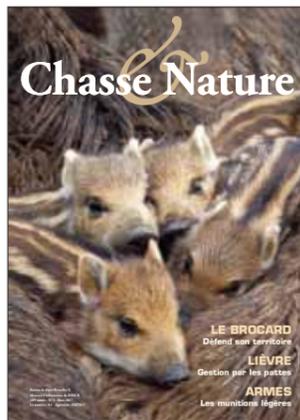
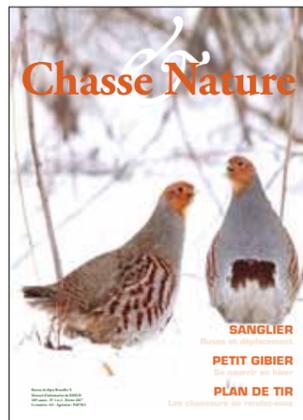
Services, formations, animations

D'autres services sont offerts par le RSHCB : la formation des chasseurs à l'examen théorique et pratique de chasse, à la santé publique et l'hygiène, le Brevet Grand Gibier, le Brevet Petit Gibier et complété en 2016 du Brevet Traqueur.

C'est le RSHCB qui communique en temps réel les informations aux Conseils cynégétiques que nous réunissons régulièrement et que nous fédérons.

Le RSHCB offre également à ses membres la couverture d'assurance en responsabilité civile de la « Personne Formée » dans le cadre de la réglementation sur la santé publique et l'hygiène. Et, partie visible de l'iceberg, les membres reçoivent la revue de haute qualité Chasse & Nature.





Enfin, nous animons le site internet www.chasse.be qui se veut être une source d'information permanente au service de tout un chacun.

Alors le RSHCB ne fait toujours rien ?

Si, après ce très bref résumé des actions du RSHCB vous n'êtes pas convaincus de notre détermination, nous vous suggérons d'accompagner nos représentants pendant une semaine pour vous rendre compte de toute l'énergie déployée que ce soit avec les acteurs politiques et administratifs ou au sein de nos bureaux situés à Namur, Avenue Gouverneur Bovesse, 112.

Contrairement à la grande majorité d'autres associations largement subventionnées, nous ne bénéficions d'aucune aide financière de la Wallonie. Même si nos représentants sont tous bénévoles, nous avons besoin de votre cotisation pour

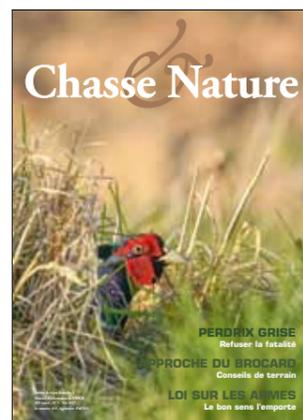
mener à bien toutes nos actions (70 € pour le chasseur - 35 € pour un garde, un traqueur, ou un junior, 120 € pour le membre protecteur - ou bien marquez votre soutien par une cotisation de sympathisant de 10 € - sans la revue toutefois). IBAN BE03 0013 6097 6684

Notre énergie et notre détermination à défendre tous les modes éthiques de chasse sont fortes mais ne suffisent pas. Nous avons besoin de votre appui. Plus nous serons de membres, plus nous serons écoutés et respectés.

Merci de votre confiance.

Bertrand de Liedekerke
Vice-Président

Benoît Petit
Président



Promotion d'été 2017 :

80 € pour l'affiliation au RSHCB

donnant droit à la revue Chasse & Nature et à tous nos services de septembre 2017 à décembre 2018

Secrétariat :
Avenue Gouverneur Bovesse, 112/6
B 5100 Namur (Jambes)
Tél : 00 32 (0) 81 30 97 81
GSM : 00 32 (0) 479 37 65 65
Fax : 081 30 60 35
E-mail : info@rshcb.be
www.chasse.be



PASCAL COLLARD

LE SPÉCIALISTE BELGE DE LA CROSSE SUR MESURE.

LE PLAISIR DE L'ART



ARMES, MUNITIONS, OPTIQUES ET VÊTEMENTS DES PLUS GRANDES MARQUES.
ARMES DE CHASSE DE GRAND LUXE. TUNNEL DE TIR À 100 MÈTRES.

LANGERODESTRAAT, 8
3040 HULDENBERG (NEERIJSE)
TÉL 016 47 17 16

INFO@ARMURERIE-COLLARD.BE

OUVERTURE : DU MARDI AU VENDREDI DE 9H À 19H, SAMEDI DE 9H À 17H

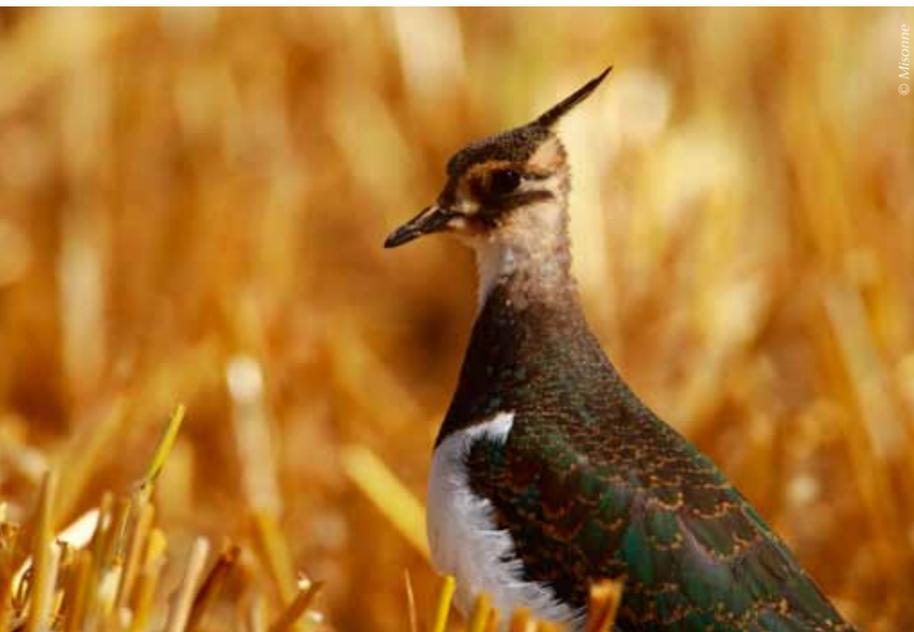
www.armurerie-collard.be



Trois initiales engagées pour la plaine

Notre asbl, le **Conseil Cynégétique de Hesbaye**, plus particulièrement vouée à la gestion de la chasse en plaine, n'est qu'un parmi la cinquantaine de conseils que compte la Région wallonne, unités de gestion pour coordonner la chasse au niveau local en reprenant des territoires qui partagent une série de caractéristiques communes.

S'il est nécessaire d'adhérer à un conseil cynégétique pour chasser notamment les espèces lièvre, perdrix et cerf boisé, il n'en reste pas moins que ces asbl sont des lieux d'excellence pour coordonner la chasse sur de plus grandes superficies et mener avec leurs membres différentes actions en faveur de la conservation de la nature et de la bonne gestion de l'équilibre faune et flore.



Ces entités sont avant tout des espaces de discussions et de rencontres entre membres et aussi les diverses associations ou représentants des secteurs forestier et agricole. **Cette dimension**

humaine est fondamentale dans leur fonctionnement et probablement aussi la plus intéressante.

Créé dès 1993, le CCH met au cœur de son action la régulation des prédateurs et le soutien au maillage écologique dans la plaine hesbignonne. Si la perdrix est l'emblème du conseil cynégétique, il a été mis sur pied par quelques passionnés de chasse au petit gibier en général.

Soumis à un nouvel agrément de la Région wallonne en 2014 et 2015 les conseils cynégétiques sont, de ce fait, les interlocuteurs légitimes pour discuter des questions de chasse au sens le plus large.

Cet espace qui s'étend des confins du Brabant wallon à la Meuse pour couvrir une très grande partie de la province de Liège est principalement voué aux grandes cultures. Si cette terre fertile recèle parmi les meilleures terres de céréales et de betteraves, l'industrialisation des modes de production agricoles, le développement urbain et la conquête effrénée des promoteurs éoliens ont profondément modifié un biotope qui était il y a quelques années encore d'une richesse incroyable. Ces changements ne se sont pas produits du jour au lendemain mais c'est clairement aujourd'hui que nous pouvons attester de la chute vertigineuse du petit gibier tandis que les progrès technologiques et les rendements agricoles ont explosés. Ces deux mondes qui se côtoient sont des alliés objectifs mais qui trop souvent s'ignorent.

Il faut bien admettre que cette diminution catastrophique est également symptomatique pour de nombreuses autres espèces inféodées à nos plaines. **C'est en soi déjà une bonne raison de tout faire pour pérenniser la chasse.**



Notre association se bat aujourd'hui pour la préservation et la restauration de biotopes favorables au petit gibier principalement. Ces efforts consentis par les chasseurs profitent à toute la faune de plaine, des passereaux aux abeilles. C'est en cela que la biodiversité peut regagner du terrain et que les chasseurs sont des acteurs de premier plan grâce à leur engagement.

Ce souci de préservation de la nature dans une perspective durable où diverses activités doivent coexister est trop souvent ignoré. **Sachez que généralement ce sont les chasseurs qu'on trouve à l'origine de la mise en place de la majorité des aménagements faunistiques.**

Ce travail de longue haleine est mené par la Commission Amélioration des Biotopes. Elle regroupe des membres du CCH et est sous la direction d'un agriculteur-chasseur particulièrement bien placé pour juger des contraintes propres à son métier de base et à ce qu'il est raisonnable mais nécessaire d'entreprendre pour soutenir la vie dans nos campagnes. Ces dernières années, elle a aussi entrepris de

réunir de nombreux intervenants pour élargir le débat et susciter une prise de conscience face à cette situation.

Quelles sont les priorités du CCH ?

Durant les précédentes éditions, nous avons eu l'occasion de présenter les problèmes auxquels nous sommes confrontés, puis aux diagnostics et solutions à apporter pour remédier aux problèmes de disparition de la faune particulièrement en plaine.

S'apitoyer sur la disparition de la perdrix, du lièvre ou du faisan n'est généralement perçu que comme le problème du seul chasseur, lorsque la société ne le condamne d'ailleurs pas pour cette qualité première.

Se rendre compte que ces espèces gibier, tout comme le bruant proyer - *emblème des environnementalistes* - inféodé à nos cultures céréalières, sont à percevoir

comme des indicateurs avancés de la préservation de notre environnement serait déjà un pas formidable. **Qui a encore vu, récemment, une fourmière entre deux champs ?**

Force est de constater que le monde agricole qui a la main sur la terre et donc le premier niveau de la chaîne alimentaire d'une multitude d'espèces n'est pas toujours le meilleur des partenaires. Pourtant il s'agit avec véhémence dès que les lapins sont trop nombreux ou que les sangliers font sentir leur présence. Souvent nous tendons la main mais rarement elle est saisie.

Nous ne voulons jeter l'opprobre sur ceux dont c'est le métier mais bien pouvoir discuter avec un autre regard que celui du simple rendement financier. Heureusement, la société change et on voit fleurir çà et là de très nombreuses initiatives témoignant d'une autre approche. Que ce soit des cultures biologiques, de la permaculture, de l'agroforesterie



ou encore des cultures raisonnées, le consommateur final veut autre chose : **de l'authentique, du local et comprendre**. In fine, c'est lui qui aura raison. Face à l'absence de réactions du monde politique qui ne veut prendre aucun risque et un monde agricole où les mentalités ne changent pas aussi vite qu'attendu, le CCH a pris les devants et a décidé d'apporter, à sa mesure, des solutions concrètes. Nous intervenons pour :

- La création ou réhabilitation de mares ;
- L'installation d'îlots de nidification ou l'implantation d'arbustes « bouchons » ;
- L'installation de « mille feuilles » ;
- La plantation de haies vives entre les champs et l'entretien de celle-ci ;
- Le maintien de parcelles non récoltées.

Nous encourageons par un soutien financier, les membres du conseil et indirectement les agriculteurs avec qui ils coopèrent pour réaliser divers aménagements qui participent au maillage vert de la plaine.

Au printemps 2017, nous comptons quelques réalisations concrètes :

- 21 mares pour une superficie totale de 29 ares ;
- 17,4 km de haies replantées ;

- 81 îlots de nidifications ;
- 47 MAE pour une superficie de 74 hectares ;
- 6 « mille feuilles » ;
- 11 plans d'eau maintenus libres dont certains de plusieurs hectares ;
- 56 parcelles non récoltées d'une superficie globale de plus de 32 hectares ;
- Près de 300 arbres haute-tige plantés en agroforesterie.

Le CCH est aussi en lien étroit avec le **Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Mehaigne** afin de pouvoir intensifier des collaborations spécifiques dans cet espace remarquable logé au sein de la Hesbaye.

L'antispécisme, nouvel avatar

Ces dernières années, de nombreuses associations, sensibles à la cause animale et largement subsidiées par les pouvoirs publics, ont vu le jour. Des directives et règlements lourds sont aussi une charge qui ne permet pas de pouvoir agir comme il se devrait. Il convient de **pouvoir réguler pour revenir à un équilibre tolérable et supportable pour que les espèces puissent coexister et se reproduire normalement**. Le non interventionnisme prôné par certains condamnerait immanquablement certaines espèces. Il est des endroits où les niveaux de population sont tombés sous des seuils plus qu'alarmants mais qui n'émeuvent plus que les chasseurs.

Ne serait-il pas temps de pouvoir poser un autre regard sur le monde de la chasse que certains médias ne cessent d'inculper ?

Des mécanismes légaux débouchant sur une contribution financière supportée par l'Europe et la région existent. Il s'agit des **Mesure Agro-Environnementales**. Ce sont des outils bien pratiques qui avaient pour but de créer par et avec les agriculteurs des bandes aménagées au sein même de l'espace cultural. Malheureusement elles souffrent d'un sous-financement chronique et de contraintes administratives qui en rebutent plus d'un. Les grandes terres

de betteraves, font dorénavant place aux immenses cultures de pommes de terre ; le colza et le maïs se sont répandus bien au sud de la Meuse jusqu'aux confins de l'Ardenne. Les agriculteurs n'hésitent pas à s'organiser entre voisins de sorte que certaines parcelles dépassent allègrement les 50 hectares. Malgré des couverts hivernaux obligatoires mais encore régulièrement pulvérisés ou broyés avec les désastreux résultats que l'on connaît, nos champs laissent trop régulièrement le spectacle d'une morne plaine lorsque vient l'automne.



© photo Michel Carlin

Au niveau du CCH, nous avons développé des mélanges de semences prêts à l'emploi afin de faciliter le travail de l'agriculteur partenaire. Ils ont pour but d'apporter couvert et compléments de nourriture. Des bandes non récoltées peuvent également être conservées durant une partie de l'hiver avec l'accord des agriculteurs.

Le Conseil Cynégétique de Hesbaye en 2017

Ce sont plus de 220 membres qui représentent 273 territoires de chasse répartis en 6 secteurs. Ensemble, ils totalisent plus de 60.000 hectares qui partagent ces différents efforts. Pour 90% il s'agit de plaines ouvertes mais il y a aussi près de 6.000 hectares de bois, vergers, pépinières, étangs et marais. Cela en fait un biotope riche qui s'étend de Namur à la frontière Néerlandaise et de la Meuse au Sud jusqu'aux confins Nord-Est qui rejoignent la Flandre. Sa diversité territoriale en fait un lieu d'accueil pour une faune mixte, tant petit que grand gibier, chevreuils principalement mais aussi sangliers. De nombreux passereaux profitent aussi des aménagements spécifiques.

Si vous souhaitez découvrir la chasse ou vous engager pour retrouver nature authentique alors n'hésitez pas !

Adhérer au CCH

Le conseil cynégétique vous permet de partager des ressources et de porter collectivement vos efforts pour une chasse durable à partager avec les générations futures. Tout au long de l'année vous vous occuperez de votre territoire, vous le gèrerez et y porterez soins et attention. Le CCH vous aidera à vous équiper en matériel d'aménagement : *mira-dors, kits de régulations, pièges, nourrissoirs, réflexions, échange d'expériences, etc.*

Devenir membre du CCH est très simple. Vous en faites la demande, vous transmettez un plan de votre territoire et vous vous acquittez d'une cotisation annuelle de 0,25 € ha (minimum 40,00 €).

Renseignements sur www.cchesbaye.be/3informations.html

Tout comme l'homme s'est adapté, la chasse sait concilier tradition et modernité. Le conseil cynégétique s'est doté d'une plateforme informatique sécurisée, le **Cynégéweb** qui fait de plus en plus d'émules, pour communiquer et coordonner au mieux et plus facilement ses actions. Le site internet du CCH est aussi une vitrine permanente ouverte à tous :

www.cchesbaye.be

Toutes les informations pratiques concernant le fonctionnement ou l'adhésion au Conseil Cynégétique de Hesbaye peuvent être obtenues auprès de son siège social :

Rue de Mouhin, 51
4300 Waremmes
Tel 0496/23 81 87
secretariat@cchesbaye.be
www.cchesbaye.be

ou durant ce week-end sur le stand du CCH.

Charles Wauters
Vice-Président

Rodolphe de Changy
Président



VOTRE MEILLEUR PARTENAIRE DE CHASSE




HUNTING LODGE
Retour

ARMURERIE ET MAGASIN DE CHASSE

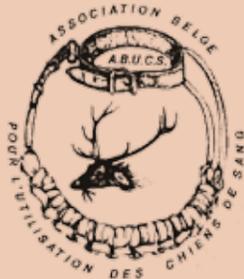
RUE DE GENVAL, 40
1301 BIERGES (E411 SORTIE 4)

WWW.HUNTINGLODGE.BE

+32.2.633.37.32
INFO@HUNTINGLODGE.BE

LES ASSOCIATIONS

- 22 Association Belge pour l'Utilisation de Chiens de Sang (A.B.U.C.S.)
- 25 APAW : Conférence de Claude Roques
- 29 La chasse à l'arc en Wallonie



Association Belge pour l'Utilisation de Chiens de Sang (A.B.U.C.S.)

En Région wallonne, la recherche du gibier blessé est considérée comme un acte de chasse puisque celui-ci est défini comme étant : « l'action consistant à capturer ou tuer un gibier, de même que celle consistant à le rechercher ou le poursuivre à ces fins ».

La recherche du gibier blessé est donc soumise à la loi sur la chasse et, dans un souci éthique, la recherche du gibier blessé est obligatoire.

Même si la législation rend la recherche du gibier blessé obligatoire, il n'en demeure pas moins que cette recherche est parfois sommaire et dénuée de toute technique sérieuse.

Les Conseils Cynégétiques, dans le cadre de leur agrément, doivent entre autre, coordonner les actions de recherche par du personnel spécialement désigné à cet effet.

Sachant que les meilleures chances de succès ne peuvent être obtenues qu'avec le concours de chiens spécialisés menés par des conducteurs formés et expérimentés, l'A.B.U.C.S. asbl : « Association Belge pour l'Utilisation de chiens de sang » a été créée en 1984.

Cette Association de conducteurs de chiens de sang de toutes races de chasse s'est donnée comme principal objectif d'offrir au monde de la chasse, l'aide bénévole d'une équipe conducteur-chien qu'elle aura formée et sélectionnée préalablement.

Buts poursuivis :

- Promouvoir et encourager la recherche du Grand Gibier (GG) blessé par la mise à disposition de conducteurs et de chiens agréés spécialement sélectionnés et formés ;

- Sélectionner des équipages conducteurs-chiens par des épreuves officielles prévues dans le Règlement d'épreuves de l'ABUCS reconnu par l'URCSH ;

- Organiser un stage de formation pour candidat conducteur ;

- Dispenser aux candidats juges de travail, le module spécifique aux épreuves de recherches du GG blessé ;

- Sensibiliser les chasseurs et les autorités ayant la chasse dans leurs attributions à la notion de recherche du Grand Gibier blessé par divers moyens de communication tels que le périodique de l'ABUCS, des articles de presse ou dans les magazines spécialisés, des dépliants, des conférences lors de manifestations à caractère cynégétique, le site internet, etc.

Pour qu'un conducteur soit agréé il doit :

- Etre en ordre de cotisation pour l'année en cours ;

- Qu'il ait effectué le stage de formation pour candidat conducteur ;

- Qu'il ait effectué son compagnonnage ;

- Qu'il ait réussi un Test d'Aptitude (TA) ou éventuellement une Piste Naturelle (PN) à l'ABUCS ou lors d'une épreuve étrangère reconnue par l'ABUCS (UNUCR – ARGGB – CFRHB – clubs affiliés à l'ISHV) ;

- Qu'il ait signé le Code d'honneur de l'ABUCS ;

- Lorsque le conducteur est agréé de l'ABUCS, son nom et

ses coordonnées seront, à sa demande, publiée sur la liste officielle des conducteurs agréés.

Le chien de sang :

- Le chien de sang, mieux nommé chien de recherche du grand gibier blessé, est un chien qui a suivi une éducation spécialisée de pistage. Celle-ci va le former à rester fidèle à la piste que son maître lui demande de suivre en négligeant toutes les autres pistes ou voies de change. Ensuite, après un an d'apprentissage et après la réussite d'un test d'aptitude, il mettra la technique acquise au service du pistage du grand gibier blessé. Si le gibier blessé s'enfuit devant lui, il doit être capable de le courser, de le rattraper et de le tenir au ferme jusqu'à l'arrivée de son maître.

- Pour ce travail, deux races ont été particulièrement développées par les allemands, véritables pionniers de cette technique : le Rouge du Hanovre et le Rouge de Bavière. Mais d'autres races de chien peuvent avoir les capacités de fournir ce travail remarquable.

- Une chose est commune à tous les véritables chiens de sang : une éducation précise et spécialisée donnée par un maître qui lui-même a été formé.

Plus de renseignements :

N'hésitez à venir nous rendre visite sur notre stand à Oudoumont (4537-Verlaine) lors des Journées de la Chasse les 19 & 20 août 2017

www.abucs.be

CENTRAL D'APPEL:
0800 11 136

A.B.U.C.S. LISTE CONDUCTEURS 2017

ANDRE François	061 50 18 20	0476 51 19 33
BAR Martial	04 336 20 82	0472 72 64 35
BAUFAY Luc	071 71 26 65	0475 32 43 23
BEGINNE Catherine	067 55 36 16	0496 55 18 97
BONHOMME Richard		0495 23 61 14
BOTTERMAN Jean-Louis	084 45 59 03	0479 74 20 96
BOUCHAT Jacques	071 72 73 14	0479 76 38 39
BOUDART Jean-Louis	019 56 76 53	0478 59 95 53
BOUILLON Pierre-Olivier		0474 73 75 95
BROECKX Hans		0478 46 29 54
CARIS Roxanne	084 32 24 94	0472 74 26 61
DEHOUX Nicolas		0479 47 63 47
DONNAY Eric	060 39 98 95	0475 58 21 44
DOUTRELOUX Stéphane		0471 58 18 60
DOZOT Bernard	083 69 96 36	0477 28 94 57
DUMONT Philippe		0475 27 06 39
DUVIVIER Bernard		0477 41 54 94
DUVIVIER Laurent		0475 51 98 22
EMOND Pascal	061 31 11 42	0479 63 50 50
EMOND Marielle		0487 69 87 80
EYSCHEN Marc	00352 92 01 64	00352 621 37 92 00
FRANCHIMONT Jean-Pierre	04 369 30 03	0473 38 49 59
GALOPPIN Jean		0499 34 11 88
GIGOT Alain		0474 86 73 78
GILLET Olivier		0495 23 60 68
GODEAU Pierre	061 25 51 92	0477 91 43 38
GODFROID Pierre	084 32 24 94	0475 71 59 86
GOFFETTE Julien		0497 51 73 22
GREGOIRE Cyrille		0477 42 03 20
HANREZ David		0498 43 27 24
HEIDERSCHIED Laurent		00352 621 26 94 02
HIVER Erick	0033 3 24 42 28 01	0033 6 18 42 49 68
HUART Marc	060 37 75 23	0496 07 04 17
HUBERT Claude	0033 3 24 29 53 33	0033 6 07 80 47 47
HUBERT Denis	0033 3 24 29 04 34	0033 6 30 75 19 10
JACOBS van MERLEN Xavier		0476 22 78 97
JEURISSEN Sven	0471 22 82 23	0031 653 710 327
KIEFFER Sébastien		0475 56 37 66
LACIRASELLA Franck	061 25 57 83	0479 37 48 00
LAFLEUR Jean	080 32 97 69	0495 32 75 43
LANGOHR Norbert	087 55 72 68	0472 47 17 33
LATOUR Jean-Marie	04 365 70 74	0475 67 91 17
LENAERTS Claudia	087 63 02 64	0478 37 77 95
LIEFFRING Olivier		0498 86 21 15
LORTHOIS Frédéric	0483 30 85 90	00352 621 43 19 73
MARCHAL Denis	063 38 79 21	0472 52 82 10
NOEL Maurice	087 22 73 48	0495 23 32 65
POCHET Thierry		0495 30 01 70
SEYLL René	063 60 04 08	0494 93 44 96
THIERY Frédéric	063 67 77 38	0495 22 21 49
VAN DAM Robert		00352 621 54 47 80
VAN DEN BORRE Omer	054 41 00 77	0494 98 70 29
VANDENPUT Fernand	063 57 91 95	0473 70 54 92
VANDER STOCKT Yann		0496 02 82 24
VANDERBORGHT Robert		0475 37 15 45
VANDEVENNE Véronique		0494 38 54 13
WANSART Jean-Marc	086 36 76 81	0475 25 13 77
ZOENEN Patrick		00352 621 35 21 46

APAW

Association des Piégeurs Autorisés de Wallonie

Conférence de Claude Roques

Et si l'on piégeait autrement : odeurs, appâts et leurres



L'association des piégeurs autorisés de Wallonie (asbl **APAW**) qui va fêter cette année ses 5 ans d'existence a l'honneur de recevoir un conférencier de renommée internationale : Monsieur Claude Roques.

Il viendra le samedi 19 août 2017 à 14 heures 30, à Verlaine, lors des journées de la chasse pour une conférence-débat sur le thème : « **Et si l'on piégeait autrement : odeurs, appâts et leurres** ».

Après la conférence, **Claude Roques** et **Dimitri Macrez**, un autre piégeur français bien connu des membres de l'APAW, auront l'occasion d'échanger avec la salle sur les pratiques modernes de piégeage et de répondre aux différentes questions du public.

Mais qui est **Claude Roques** ?

Il est d'abord un chasseur français, garde-chasse particulier, piégeur agréé averti et moniteur national de piégeage mais aussi l'auteur de deux livres qui font référence : « le piégeur aux mille renards » ainsi que « Et si l'on piégeait autrement : odeurs, appâts et leurres ».

Au travers de ces deux ouvrages, qui sont des mines d'or pour les piégeurs expérimentés ou novices, truffés d'anecdotes, de recettes et de trucs nous découvrons un homme de terrain amoureux fou de « Dame-Nature », un véritable écologiste.

En piégeage, il est fondamental de bien connaître les espèces piégées, son territoire, ses pièges mais aussi et surtout les techniques d'utilisation des pièges, appâts et leurres.

Claude Roques, avec sa verve méridionale, partagera avec nous sa longue expérience acquise au contact de la nature mais aussi

d'autres piégeurs, dont les fameux trappeurs canadiens qu'il a eu le privilège de rencontrer.

Pour l'anecdote, du fruit de ces rencontres, est né le piège MAROQ qui commence à avoir son succès parmi les piégeurs de divers pays. Claude l'a fait homologuer en France et le fait fabriquer dans sa région d'origine : le Tarn et Garonne.

Dimitri Macrez est quant à lui également chasseur, garde-chasse particulier, piégeur agréé et moniteur attiré lors des formations organisées par l'APAW. Il est originaire des Hauts de France.

Sur le stand de l'APAW, situé à côté du sentier de piégeage dans le parc, en face de la ferme d'Oudoumont, vous aurez l'opportunité d'acquérir les livres de Claude, ainsi que son piège à palette actif « le MAROQ ».

Après une période de lancement de 4 ans, pendant lesquels près de 300 piégeurs ont déjà été formés à Braine-le-Comte mais aussi Namur, Libramont et Oteppe, nous continuerons nos participations à diverses foires et expositions ainsi qu'à former les futurs piégeurs au service de la population wallonne. Nos piégeurs formés sont de plus en plus sollicités dans des cas de déprédations par la fouine et le seront bientôt pour la régulation d'espèces non indigènes comme le raton laveur et le ragondin.

Les administrateurs gestionnaires de l'APAW sont devenus depuis notre dernière assemblée générale de fin mai 2017 : Eric Duveillez, président ; Philippe de Doncker, vice-président et trésorier et Charles du Bois d'Enghien, secrétaire.

Ils continueront à mener à bien leur mission bénévole de formation



et d'échange au service de leurs membres et de la population wallonne.

La cotisation annuelle reste fixée à 20 euros et est à verser sur le compte BE61 0688 9634 6917 et elle donne droit aux formations et recyclages, ainsi qu'à notre système d'achat groupé de pièges et produits divers en lien avec le piégeage.

Merci de préciser : NOM, Prénom et adresse du membre.

Eric Duveillez
Président

Philippe de Doncker
Trésorier

Charles du Bois d'Enghien
Secrétaire

A.P.A.W.,
rue Reine Astrid, 202
7110 Maurage
infos@apaw.be

XPRIENCE PERFORMANCE



XPR™

La Precision, la Performance, c'est Winchester

- Système de détente M.O.A.™
- Chargeur tombant
- Sûreté à deux positions
- Bouton de déverrouillage de verrou



winchesterint.com

NOUVELLE JEEP® GRAND CHEROKEE

LA VILLE EST DANS SA NATURE



7043 HABITANTS
AU KM²

0,2 HABITANTS
AU KM²

Nouvelle Jeep . Grand Cherokee

Jeep

7,0-13,5L/100KM CO₂ 184-315G/KM

Émissions réduites à la conduite.

Yann Chabert, Annonceur FCA Belgium S.A., Rue Jules Cockx 12 a - 1160 Bruxelles, RPM : Bruxelles, BCE 0400.354.731, IBAN FCAB BE 86 4829 0250 6150, Informations environnementales [A.R. 19.03.04] : www.jeep.be.

Liège

Rue de l'Aguesse 40
4430 Ans - 04/361.68.00



www.constant.be

Waremme

Rue du Casino 17
4300 Waremme - 019/32.45.67



the authentic

Hunting & Fishing Guide



www.magicsafarilodges.com

Nouveautés

cette année chez



ALEXANDRE MAREUIL
FABRIQUÉ EN FRANCE



1



4

2 Nouveauté intelligente cette **pochette plate ultrasilencieuse**, avec passant ceinture en cuir pour **5 balles**. Sa fermeture intégrée au rabat permet d'ouvrir et fermer rapidement cet étui pour une sécurité maximale de vos munitions.
75 €



3

2

3 Cette **pochette plate ultrasilencieuse** articulée avec passant ceinture en cuir pour **10 balles** est une véritable révolution en terme d'ergonomie. En effet, elle permet de mettre deux types de balles dans un premier temps, mais également de ne pas être gêné par l'étui dans vos mouvements.
110 €

1 La société Alexandre Mareuil propose cette année une **magnifique mallette avec intérieur chêne**. Elle peut également être réalisée dans tous types de bois précieux et pour tout type d'aménagement. Le modèle présenté ici permet de transporter 1 crosse 1 canon 71cm. ce modèle est idéal pour présenter les armes de belle facture.
3200 €

4 Ce **col en cuir grainé** avec intérieur fourrure a été étudié pour un confort maximum lorsque les températures sont moins clémentes. La finition en cuir est imperméable et protège du vent. La fourrure intérieure donne une sensation de chaleur très agréable.
150 €

5 **Trépied bicolore** en cuir grainé orange et cuir lisse sauvage. Petit clin d'œil aux codes couleurs du monde de la chasse, ce trépied allie élégance et sécurité. Il existe en 3 tailles d'assise: 60cm/70cm et 80cm et également dans d'autres coloris.
240 €

6 **Mallette à cartouche** qui permet de transporter 200 cartouches en vrac ou dans leurs boîtes. Cette mallette gainée cuir est équipée d'une fermeture à clés pour une sécurité maximum de vos munitions.
890 €



6



5

Alexandre Mareuil

51-53 Rue de Namur
1000 Bruxelles
Tél : 02 513 97 24

www.alexandremareuil.com

Ouvert du mardi au samedi
de 10h30 à 18h30

La saison des barbecues continue!

Découvrez les barbecues à PELLETS TRAEGER!

Visitez notre e-shop

NOUVEAUTE!

www.matagnehodyshop.be



6 EN 1 : DES POSSIBILITÉS INFINIES
Cuire, griller, fumer, rôtir, mijoter ou barbecue.



MATAGNE-HODY

55, rue de Bouillon - B-5555 BIÈVRE Tél. 00 32 (0) 61 51 18 77 - vc@matagnehody.com

Tous nos produits sur

www.matagne-hody.com



LES ASSOCIATIONS



Fédération Wallonne des Chasseurs à l'Arc

Tél.: +32 (0)475 51 98 22

Rue de Tricointe 39 à 5530 Yvoir - Belgique

info@fwca.be

www.fwca.be



La chasse à l'arc en Wallonie

En 2016, l'appréhension de l'administration vis à vis de la chasse à l'arc en Wallonie a changé, reconnaissant finalement que rien ne s'opposait à cette pratique pour autant que celle-ci soit exercée en conformité avec la loi...

Bien que non réglementée, la chasse à l'arc au gros gibier en région wallonne est donc légale et peut être pratiquée par tout chasseur aux mêmes conditions que pour la chasse à l'arme à feu, soit :

1. Etre en ordre d'assurance
2. Etre en possession d'un permis de chasse valide pour l'année cynégétique en cours
3. Etre autorisé à chasser sur un territoire de chasse légal

En tant que Fédération, nous pensons que la chasse à l'arc a certainement sa place dans la gestion moderne de la faune sauvage en Belgique comme c'est déjà le cas dans plusieurs pays européens. Les avantages spécifiques liés à l'usage d'un arc et de flèches peuvent offrir une méthode de chasse complémentaire à la société.

Forte d'une nouvelle équipe enthousiaste et dynamique, la FWCA œuvre pour organiser la chasse à l'arc, la valoriser, la faire connaître et reconnaître! Nous espérons que ces quelques lignes démystifieront le sujet et vous donneront l'envie de nous rejoindre dans l'aventure...



Pourquoi chasser à l'arc ?

Décider de chasser avec un arc résulte d'un choix personnel, souvent motivé par l'envie de se dépasser, de se fondre dans la nature et d'approcher les animaux au plus proche, d'égal à égal dans leur élément. Chasser à l'arc, c'est étoffer ses connaissances du gibier et de son biotope, développer ses capacités de prédateur et redécouvrir l'émotion de ses premières chasses...

Comment chasser à l'arc ?

La chasse à l'arc se pratique à l'affût, à l'approche, en poussées silencieuses ou en battues, entre archers ou en mixité avec des armes à feu. La proximité, la discrétion et la sécurité sont les grandes différences avec les autres modes de chasse. Le tir se fait généralement à courtes distances (15-25m) dans les zones vitales d'un gibier parfaitement identifié, idéalement immobile ou en mouvement à faible allure. La distance de chasse reste néanmoins propre à chaque archer en fonction de son habilité et de la maîtrise de ses tirs.

Pour acquérir la précision nécessaire à une mort rapide du gibier, l'archer pourra s'entraîner régulièrement sur une simple cible placée dans son jardin, sans danger ni dérangement pour ses voisins. Plusieurs clubs proposent également de très beaux parcours de tir Nature sur cibles 3D.

Qui peut chasser à l'arc ?

La chasse à l'arc est accessible à toute personne motivée pour s'entraîner et se préparer un minimum à cette discipline. La force physique est souvent évoquée comme une barrière à la chasse à l'arc alors qu'elle n'est pas indispensable et qu'une bonne technique comblera avantageusement une petite faiblesse.

Il est néanmoins primordial d'avoir un équipement adapté à votre force et à vos mesures. Faites-vous conseiller, la FWCA étant là pour vous guider et vous renseigner des professionnels compétents.

L'arc devant être adapté à chaque archer, nous vous déconseillons les achats sur internet ou en grande surface tant que vous ne serez pas à même de choisir seul votre matériel.

Où chasser à l'arc ?

Vous pouvez chasser à l'arc partout où ce mode de chasse est autorisé en respectant les lois de la chasse en vigueur dans la région. La chasse à l'arc peut également être pratiquée dans des zones où la chasse à l'arme à feu est difficilement praticable pour des raisons de sécurité et de quiétude. Elle est particulièrement adaptée en zones urbaines et périurbaines ou encore dans des biotopes où la quiétude est primordiale tels que les réserves naturelles, et réserves ornithologiques. Les archers pourront par exemple déloger et prélever des sangliers dans ces zones protégées sans perturber la nidification.

La chasse à l'arc et la loi ?

En Région Wallonne, il a fallu attendre l'intervention du judiciaire et du fonctionnaire sanctionnateur du D.GARNE pour reconnaître qu'aucune disposition, tant législative qu'administrative, n'interdisait cette pratique.

L'inspecteur général du D.N.F. a diffusé dernièrement une note auprès de ses agents précisant qu'il n'y avait plus lieu de dresser procès-verbal à défaut de bases légales législatives.

Bien que l'U.A.B. ne se sente pas tenue par cette note interne, il n'en demeure pas moins que l'organe de contrôle de ce service, le fonctionnaire sanctionnateur, s'est prononcé favorablement à cette pratique pour autant bien sûr que soit respectée la loi sur la chasse (assurance, permis, droit de chasse, dates d'ouvertures, ...).





En conclusion, la chasse à l'arc dans nos belles régions de Wallonie est légale et ce n'est pas parce qu'elle n'est pas réglementée qu'elle ne peut pas être pratiquée. Nous insistons cependant pour qu'elle soit encadrée.

La FWCA ne peut toutefois que conseiller à tous ceux qui veulent pratiquer la chasse à l'arc avec éthique et efficacité de suivre la formation qu'elle dispense sur base du programme I.B.E.P. (International Bowhunter Education Program).

En Région Flamande, la législation n'autorise pas encore ce mode de chasse.

Que chasser avec un arc ?

Tous les gibiers ont été prélevés avec un arc, du lapin au buffle... Il est évident que l'un et l'autre ne se chasseront pas avec le même matériel et que, sans s'étendre sur l'aspect technique, l'arc doit être adapté en fonction de l'animal convoité, exactement comme pour une carabine ou un fusil pour lesquels on choisira le calibre approprié.

Globalement, tous nos gibiers européens sont accessibles avec un matériel standard pour autant que le chasseur soit motivé et désireux de s'entraîner un minimum pour tirer précisément.

La chasse à l'arc, une chasse de braconnier ?

Bien que silencieux, l'arc de chasse n'est en rien une arme de braconnier. L'immense majorité des actes de braconnage sont perpétrés de nuit, depuis un véhicule, à l'aide d'un phare ou d'une optique de vision nocturne. Le gibier est tiré

en pleine tête pour qu'il tombe sur place et puisse être ramassé au plus vite par des complices en équipe organisée.

La règle impérative du braconnage étant de rester le minimum de temps possible sur le terrain, l'arc, malgré sa redoutable efficacité à courte distance, ne sera jamais assez rentable pour un braconnier.

Tous les PV et rapports des DNF et ONCF (France) confirment ce fait et ne renseignent aucun arc parmi les armes saisies ou utilisées lors d'actes de braconnage.

Comment vous former ?

Faites-vous conseiller, guider, mettre le pied à l'étrier pour prendre un bon départ et profiter sereinement de votre nouvelle activité. Devenir chasseur à l'arc ne s'improvise pas...

La **Fédération Wallonne des Chasseurs à l'Arc (FWCA)** dispose d'instructeurs ayant une bonne connaissance du matériel, des aspects sécuritaires et une grande expérience des différentes techniques de chasse. Nous sommes là pour partager notre passion et vous la transmettre...

En outre, nous dispensons une formation pédagogique à la chasse à l'arc reconnue internationalement selon le programme IBEP (International Bowhunter Education Program). Nos instructeurs agréés forment des chasseurs responsables détenteurs d'une licence exigée dans la plupart des pays où se pratique ce mode de chasse.

Tous les renseignements pratiques sur la formation et son déroulement sont disponibles sur le site internet de la Fédération : <http://www.fwca.be/formation-ibep>





La Fédération Wallonne des Chasseurs à l'arc et la charte d'éthique de ses membres

- Tout membre de la FWCA s'engage de par son adhésion à la Fédération à respecter les règles instituées par la présente charte, outre à respecter les lois, règlements et/ou décrets relatifs à la chasse.
- Le nouveau chasseur à l'arc s'engage également à suivre une session IBEP de formation à la chasse à l'arc organisée par la FWCA.
- Il respectera la faune et la flore à l'occasion de tout acte de chasse.
- Lorsqu'il décidera de prélever un animal, il le fera de façon raisonnée en fonction du territoire sur lequel il exerce sa passion.
- Pour son acte de chasse, il utilisera un arc, des flèches et des pointes dont il aura une maîtrise suffisante afin de tuer rapidement le gibier. Le matériel répondra aux normes suivantes :
 - L'armement et le maintien de l'arc en position armée ne seront qu'à la seule force de l'archer
 - L'arc aura à l'allonge du chasseur une puissance égale ou supérieure à 35 livres
 - Le numéro de permis de chasse sera repris sur toutes ses flèches de manière indélébile
 - Les flèches seront obligatoirement équipées de pointes de chasse adaptées à l'animal convoité. Les pointes de tir sur cibles sont strictement interdites, de même que les pointes à tranchant unique ou équipées de dispositifs toxiques ou explosifs
 - Lorsque l'animal chassé relève de la catégorie du petit gibier à plumes en vol, seules des flèches équipées d'un empennage dont la plus grande largeur sans déformation est supérieure à 6 cm seront autorisées (Flu-Flu). En outre, les pointes de chasse à lames pour le gros gibier sont interdites pour le tir en vol
 - Lorsque sa flèche sera munie d'une pointe de chasse pour le gros gibier, le tir devra être fichant
 - Le chasseur ne décochera sa flèche que lorsqu'il sera certain qu'elle sera létale à très brève échéance

La FWCA

Le but premier de la Fédération Wallonne des Chasseurs à l'Arc (FWCA) est la promotion de la chasse à l'arc en Région Wallonne sous toutes ses formes possibles : approche, affût, poussée silencieuse ou battue.

Nous sommes convaincus que ce but ne pourra être approché que par l'éducation et la formation de chasseurs à l'arc responsables, éthiques et performants!

La FWCA rassemble, représente et informe tous les chasseurs à l'arc Belges. A cette fin, elle organise des séances d'initiation, d'information, de démonstration et de formation technique et pratique ainsi que des entraînements réguliers.

Notre Fédération entretient également des contacts privilégiés avec les associations de chasseurs à l'arc et fédérations du monde de la chasse dans et en dehors de nos frontières.

Elle œuvre actuellement pour obtenir un cadre définit de la pratique de la chasse à l'arc en Région Wallonne.

Plus nombreux nous serons, plus ce beau mode de chasse aura sa place dans notre paysage cynégétique...

FWCA



Envie de chasser à l'arc ? Nous mettons notre passion et notre expérience à votre service...

Passionnés par la nature et par la chasse à l'arc depuis de nombreuses années, nous souhaitons offrir notre savoir à nos clients et leur apporter plus qu'un service commercial.

Acheter chez nous, c'est bénéficier de notre expérience! Qu'elle soit technique, pour le montage et le réglage de votre arc, pratique, pour vous donner de bonnes bases de tir à l'arc, ou de terrain, pour vous conseiller avant vos premiers pas à la chasse, cette expérience partagée vous fera gagner des années...



www.the-hunting-shop.com

Laurent Duvivier
Rue du Tricoïnte, 39,
B-5530 Yvoir
Tél.: +32 (0)475 51 98 22
info@the-hunting-shop.com





ANEAS

Fabriqué en France

UNE SAISON AUX COULEURS ANEAS



Ensemble étui et cartouchières en veau pleine fleur couleur miel

Boutique en ligne sur ANEAS.COM

REPORTAGES

- 38 Fédération des Trompes du Benelux
- 43 La permaculture, une lueur d'espoir pour notre civilisation ?
- 52 Xylo Impact : brasero personnalisable
- 54 Rols, la carabine dont vous rêviez
- 57 L'échinococcose alvéolaire
- 60 Le Brevet Grand Gibier
- 63 Le Brevet Traqueur
- 64 Christian Misonne
- 68 Les clôtures Country Fences
- 72 Examen de chasse théorique en Région wallonne



FÉDÉRATION DES TROMPES DU BENELUX

La Fédération des Trompes du Benelux, constituée en 1975, anime la vie de la Trompe de Chasse dans le Benelux.

Dans les temps les plus reculés, l'homme, pour la guerre ou la chasse a éprouvé le besoin de communiquer plus loin que sa voix ne le permettait. L'utilisation de cornes est ainsi apparue. Au fil des siècles et des millénaires ces premières cornes ont évolué et ont été fabriquées dans divers matériaux comme le bois puis le métal. Ce moyen de signalisation, s'allongeant et permettant de faire de plus en plus de notes différentes, est progressivement

devenu un instrument de musique utilisé dans les orchestres et dans les églises ce qui nécessitait une étude et une pratique de plus en plus importantes et sérieuses. Différents vocables ont été utilisés : corne, cor, oliphant, trompe, pour donner ultérieurement la Trompe en Ré, dite aussi Trompe de Chasse, qui est un « cor » naturel, c'est-à-dire sans piston, contrairement au cor d'harmonie ou à la trompette.

On dénombre actuellement 29 groupes de sonneurs de Trompe dans le Benelux dont environ 20 sont actifs. Nombre de ces groupes se sont constitués avec des sonneurs pour la plus part sans aucun lien avec la chasse ou la vènerie, ce qui ne les a pas empêchés de conserver la tenue de vènerie comme habit pour leurs prestations. Ces tenues ne sont pas aux couleurs d'un équipage de chasse à courre ; chaque groupe choisit ses couleurs comme bon lui semble.



Il n'y a aucun critère d'admission sur le plan social, philosophique, financier ou autre. Seuls comptent le niveau progressivement atteint et l'esprit de camaraderie. Si les hommes sont majoritaires, on constate que de plus en plus de femmes s'intéressent à la pratique de la Trompe de Chasse (à titre d'exemple, dans le groupe de la Société Royale des Disciples de Saint Hubert de Namur, sur 17 membres du groupe, il y a 4 femmes et dans l'école de ce groupe, sur 36 élèves inscrits, il y a 10 femmes).

La pratique de la Trompe se manifeste en public par des concerts, par l'accompagnement de messes de Saint Hubert, par sa présence dans de nombreux

événements populaires tels que les événements organisés par la ville de Saint-Hubert, par des concours et par des stages d'apprentissage et de perfectionnement. Le nombre de participants aux différents stages varie d'une vingtaine à une centaine. Les stages durent généralement de 2 à 3 jours. Les Championnats du Benelux rassemblent quelques 200 à 250 sonneurs belges et étrangers.

La Fédération des Trompes du Benelux est très soucieuse de pédagogie et très active en ce domaine. En 2017, deux stages ont été organisés (Villers-Perwin du 28 au 30 avril ; Saint Hubert du 30 juin au 2 juillet) et le Championnat du Benelux s'est déroulé le 20 mai à Mersch, au Grand-Duché de Luxembourg.





La Trompe de Chasse dans le Benelux est une pratique très vivante. Les sonneurs de Trompe sont issus de tous les milieux sociaux, culturels, linguistiques et philosophiques ; on en trouve de tous les âges, hommes et femmes. Certains se sont intéressés à l'instrument par leur fréquentation de l'Ardenne et en particulier des manifestations organisées par la Ville de Saint-Hubert, d'autres parce qu'ils ont entendu des concerts ou des messes sonnées et ont été conquis par la sonorité très particulière, très prenante de l'instrument et l'émotion qu'il procure. Nombreux sont ceux qui ne disposent d'aucune connaissance musicale et qui les acquièrent progressivement, au fur et à mesure de leurs progrès. L'Art de sonner de la Trompe ne suppose pas, comme souvent pensé, une importante capacité pulmonaire et beaucoup de force physique, même s'il en faut une certaine. L'investissement financier, hors l'achat d'un instrument, est relativement limité. Les cercles de sonneurs sont généralement organisés autour de répétitions

souvent hebdomadaires ; plusieurs d'entre eux organisent des cours généralement gratuits ou aux cotisations symboliques pour les débutants et peuvent leur fournir des instruments pendant la période de découverte. Un instrument de bonne qualité peut se trouver pour un budget de 700 à 1.200€.

L'apprentissage demande des efforts, de la persévérance, de l'humilité, de la constance, de la passion. Il offre beaucoup de convivialité, de joies partagées, il permet de rencontrer d'autres passionnés, de faire des prestations dans des lieux privilégiés et parfois grandioses, de participer à de joyeuses fêtes, de se réaliser dans la bonne humeur.

En 2016, la Fédération des Trompes du Benelux a introduit une demande de reconnaissance de l'Art du Sonneur, comme patrimoine immatériel auprès de la Fédération Wallonie-Bruxelles. Cette demande a été acceptée. Par ailleurs, les sonneurs de Trompe français, belges, luxembourgeois, hollandais, allemands, suisses et italiens ont reconnu la ville

de Saint-Hubert comme étant la Capitale Internationale de la Trompe. Ces deux reconnaissances ont été officialisées et fêtées à Saint-Hubert le 3 novembre 2016, en présence des Ministres Alda Gréoli pour la Culture et René Collin pour le Tourisme. En partenariat avec les fédérations d'autres pays comme la France, l'Italie, l'Allemagne, la Suisse, le Luxembourg, une demande sera introduite en vue d'une reconnaissance par l'UNESCO de l'Art du Sonneur comme patrimoine immatériel de l'humanité. Cette démarche vise simplement à permettre à cet art – on pourrait dire « à cette passion » – d'être mieux connu. L'apprentissage de la Trompe véhicule les belles valeurs d'effort, de camaraderie, de partage du savoir, de bénévolat, d'humilité, etc. que cette reconnaissance permettrait de mieux faire connaître.

Prenez du plaisir à écouter les Trompes vous raconter leur histoire millénaire, leur passion de la nature, leur recherche de belles harmonies, leur convivialité, leur joie de résonner. Contactez des sonneurs ou la Fédération des Trompes du Benelux pour en découvrir plus : nous sommes tous et toujours, heureux de partager notre passion.

François de Raditzky
Président de la Fédération
des Trompes du Benelux

+32 475 61 84 12
bjf.ftb@gmail.com



À CHAQUE TABLE SES PERLES



bru.be
facebook.com/bruwater

BRU

| FOCUS



La permaculture, une lueur d'espoir pour notre civilisation ?

On entend de plus en plus parler de la permaculture, ce mouvement né en Australie dans les années 1970. Au départ, né des mots «permanent culture», il s'agissait de s'inspirer des écosystèmes naturels pour créer une agriculture durable, pérenne et résiliente.

Aujourd'hui, la permaculture ne limite plus aux pratiques agricoles. Elle s'applique à tous les aspects de notre société avec comme point central une **éthique** :

- Prendre soin de la Terre
- Prendre soin de l'humain
- Redistribuer les surplus de manière équitable et réduire la consommation

La permaculture est à la fois une éthique, une philosophie, une science et une méthode pour planifier, concevoir, aménager et maintenir des (éco) systèmes très productifs, ayant la diversité, la stabilité et la résilience des écosystèmes naturels. Elle permet l'intégration harmonieuse et écologique de la géographie et des personnes, pour produire l'eau, la nourriture, l'énergie, l'habitat, la sécurité, la gestion des déchets et les autres besoins matériels et immatériels des sociétés humaines, d'une manière soutenable, régénérative, efficace et éthique, et ce à toute échelle (depuis l'individu jusqu'à la collectivité).



Article par Jean-Cédric Jacmart,
paysan-maraîcher, life coach,
conférencier, formateur & designer
en permaculture



En résumé, on pourrait dire que la permaculture est une boîte à outil qui permet de créer (méthode de design) des installations humaines de manière durables dans l'intérêt de tous les aspects de notre biosphère.



© photo : Fabian Féraux



© photo : Fabian Féraux



UN CAS CONCRET D'APPLICATION DE LA PERMACULTURE :

la ferme et l'école de Desnié

L'origine du projet : un constat

Le lieu a été créé pour répondre aux nombreux défis auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui, et en particulier aux enjeux auxquels nos enfants devront faire face demain. Notre civilisation contemporaine s'est développée grâce à une énergie abondante et puissante,

mais pas inépuisable: les énergies fossiles. Aujourd'hui, la demande planétaire en énergie est toujours croissante alors que l'accès au gaz et au pétrole devient de plus en plus cher à extraire. Sans compter qu'ils sont l'enjeu de tensions géopolitiques qui sont à l'origine de guerres et d'exodes massifs de populations. Parallèlement à cela, la dégradation des écosystèmes atteint un stade

critique. La plupart des eaux de mer et des eaux douces sur la planète sont polluées par des métaux lourds, des contaminations chimiques et radioactives. La qualité de l'air s'est également dégradée, sans compter la pollution des sols faisant suite à une agriculture intensive et faisant massivement recours à des intrants chimiques de synthèse et des techniques du travail du sol menant à l'érosion progressive des terres arables. Nous vivons dans une société où une partie de la richesse est devenue spéculative au détriment de la qualité de vie des populations. Nous vivons dans une société qui produit des déchets en quantité indécente et que nous laisserons aux générations futures. Nous vivons dans un monde de plus en plus fragile et où de plus en plus de personnes se sentent perdues et sont en recherche d'avantage d'authenticité et de sens.

La question est posée: « **pouvons-nous vivre en bonne santé sur une planète malade?** ».

Nous le savons au fond de nous-mêmes, la réponse est non. La preuve est qu'aujourd'hui, des millions d'hommes, de femmes et d'enfants sont touchés par la maladie physique (cancers, allergies, ...) et le mal être psychologique. Notre santé n'est-elle pas le miroir de celle de la planète ?

Le Daïla Lama n'as t'il pas dit: « *L'être humain perd sa santé à gagner de l'argent puis il perd son argent à se refaire une santé. Il pense au futur au point d'oublier le présent de sorte qu'il ne vit ni dans le passé ni dans le futur. Finalement, il vit comme s'il n'allait jamais mourir et il vit comme s'il n'avait jamais vécu.* »

Progressivement l'humanité prend conscience que notre bien-être ne dépend pas de l'accumulation de richesses matérielles mais plutôt celle d'être en accord avec notre cœur, notre conscience et notre authenticité profonde.





Agir ici et maintenant

Notre démarche est celle de l'action en conscience et celle d'être orienté « solutions ».

Nous aimons partager cette citation inspirante de Bill Mollison, le cofondateur de la permaculture: « Le choix éthique le plus important est celui de prendre la responsabilité de notre propre existence et de celles de nos enfants ». Nous savons que la tâche est énorme et que le seul moyen d'y parvenir sera de faire de nouveaux choix personnels et collectifs. A l'instar de la légende du **colibris***, à la ferme et à l'école de permaculture de Desnié, nous faisons notre part.

Pourquoi choisir l'éthique de la permaculture?

Selon les pères fondateurs de la permaculture Bill Mollison et David Holmgren, les principes éthiques sont des mécanismes issus d'une évolution culturelle, qui tempèrent nos égoïsmes instinctifs et nous permettent de mieux comprendre les conséquences bonnes ou mauvaises de nos actes. Plus l'humanité sera puissante, et plus l'éthique sera primordiale pour assurer notre survie biologique et culturelle à long terme.

Les principes éthiques de la permaculture ont été inspirés de travaux de recherche sur les bases éthiques des communautés, retenant les leçons de peuples qui ont réussi à vivre en équilibre avec leur environnement beaucoup plus longtemps que les civilisations récentes. Ceci ne veut pas dire qu'il faut oublier les grands enseignements de l'époque moderne, mais que pour réussir la transition vers un avenir durable, il nous faudra prendre en compte des valeurs et des concepts qui sont en dehors des normes culturelles actuelles.

Le design de la ferme par Jean-Cédric Jacmart

La ferme a été acquise en 2003. Elle est située à 30 minutes en voiture de la ville de Liège et à quelques minutes de Theux, Spa, Remouchamps et Stoumont.

Je l'ai observé pendant des années en cherchant à y intégrer un projet cohérent, porteur de sens et de solutions. J'avais envie de respecter la magie et la beauté du lieu, tant au niveau paysager que celui de la faune et de la flore. La conception du lieu a été guidée par l'éthique et les principes de design de la permaculture, c'est à dire :



1. PRENDRE SOIN DE LA TERRE ET DE TOUTES SES FORMES DE VIE

La micro-ferme produit une alimentation vivante et de qualité optimale. Une ferme est un effet de levier important de la société. La nourriture est un besoin primaire et fondamental à notre survie et à notre santé. La mission de la ferme est de nourrir mon village et la communauté locale.

Je souhaite également soutenir les magasins biologiques de ma commune pour qu'ils puissent proposer aux « mangeurs » une alimentation en circuit court. C'est dire-à-dire, une empreinte carbone quasi nulle et créatrice d'emplois locaux. En effet, ma production n'est quasiment pas mécanisée et dépend très peu de l'énergie du pétrole. Notre mission, c'est aussi celle d'enrayer la disparition alarmante des fermes dans notre pays au profit de grosses exploitations agricoles peu respectueuses de l'environnement.*

Le domaine abrite un troupeau de chevaux, un troupeau de moutons rustiques, des ruches, une zone de maraîchage professionnelle biologique permaculturelle, un jardin pédagogique en forme de mandala*, un verger conservatoire et de nombreux arbres basses tiges et massifs de petits fruits, des mares, des haies et des zones dédiées à

la contemplation du paysage. Le lieu est un centre de formation et de démonstration qui permet aux stagiaires et aux visiteurs d'appréhender concrètement les principes de conception en permaculture de visu et de manière concrète. Nous souhaitons aussi faire prendre conscience au monde politique, agricole et aux porteurs de projets, de la nécessité de prendre soin de l'harmonie paysagère qui un véritable patrimoine collectif d'une valeur inestimable, tant d'un point de vue culturel, écologique qu'économique.

2. PRENDRE SOIN DE L'HUMAIN ET BÂTIR LA COMMUNAUTÉ

L'école de permaculture offre de nombreuses possibilités aux personnes qui souhaitent s'ouvrir à d'autres possibles. Prendre soin de sa croissance personnelle et de son savoir est probablement l'un des plus beaux cadeaux que nous puissions faire à nous-même ainsi qu'aux autres.

Mon équipe et moi-même proposons de nombreuses formations qui permettent aux personnes de trouver des réponses à une transition de vie personnelle et/ou professionnelle. Nous pensons que l'état de l'humanité et celle de notre biosphère sont le reflet de notre état intérieur. En prenant soin de nous-même, nous prenons soin de la terre.



* **Mandala** est un terme sanskrit signifiant "Cercle, centre, unité, totalité." Il s'exprime dans un dessin circulaire, convergeant vers un centre porteur d'infini.

* **Colibris** tire son nom d'une légende amérindienne, racontée par Pierre Rabhi, son fondateur :
Un jour, dit la légende, il y eut un immense incendie de forêt. Tous les animaux terrifiés, atterrés, observaient impuissants le désastre. Seul le petit colibri s'activait, allant chercher quelques gouttes avec son bec pour les jeter sur le feu. Après un moment, le tatou, agacé par cette agitation dérisoire, lui dit : « Colibris ! Tu n'es pas fou ? Ce n'est pas avec ces gouttes d'eau que tu vas éteindre le feu ! »
Et le colibri lui répondit : « Je le sais, mais je fais ma part. »

* En 34 ans, de 1980 à 2014, le pays a perdu 67% de ses exploitations. Sur cette période, le rythme de disparition est de 3,3% par an en moyenne ! (source - SPF Economie)

Mon projet est aussi celui d'encourager les personnes à entreprendre les leurs. Je soutiens les personnes à la quête de leur « niche de vie » et à réaliser ou à participer à des projets qui les font vibrer et qui donnent du sens. Je suis intimement persuadé que lorsque l'humanité sera alignée avec sa mission profonde, le monde sera plus fluide, plus juste et plus humain. Quelque soit la (les) formation(s) que vous choisirez, venir à l'école de permaculture, c'est prendre l'opportunité d'aller à la rencontre de vous même et des autres. C'est l'occasion de créer des liens et de participer à un réseau de personnes qui partagent des valeurs en commun et qui pourront développer un cercle d'amitié et d'entraide. Il s'agit ici d'un lieu de bienveillance, de découverte et d'enthousiasme.

3. REDISTRIBUER LES SURPLUS À LA TERRE ET AUX PERSONNES

L'objectif, à l'instar des écosystèmes naturels, est celui du zéro déchet. Nous souhaitons pouvoir recycler dans notre système l'entièreté de ce que nous produisons. Par exemple, nous essayons de produire un maximum d'intrants naturels (par exemple le fumier) à l'intérieur même de notre production. Nous souhaitons également redistribuer au maximum vers le public la

somme colossale des connaissances et des expériences des nombreux formateurs expérimentés que nous avons la joie d'accueillir au sein de mon équipe et de notre projet.

L'entièreté de nos revenus est réinvesti dans notre écosystème économique.

L'argent perçu par la vente de nos produits et de nos formations servent à continuer à développer le lieu et à rémunérer nos formateurs de manière équitable. Par ailleurs, nous continuons à investir dans nos propres formations personnelles pour pouvoir à notre tour les transmettre aux autres. Nous offrons également du temps libre pour transmettre et informer gracieusement les mouvements citoyens tels que les lieux et les villes en transition. Occasionnellement, l'école soutient des stagiaires en situation financière précaire pour qu'ils (elles) puissent avoir la chance d'accéder à une formation à prix réduit et profiter de cette opportunité comme tremplin vers une vie enthousiasmante.

Pour découvrir la ferme de Desnié :
www.ecolepermaculture.net

Pour découvrir notre bureau de design en permaculture :
www.padia.team



Légumes et fruits

en mode permaculture

Nombreux sont ceux qui associent la permaculture (de l'anglais «permanant culture») à une technique d'agriculture. Hors c'est bien plus qu'une simple méthode de production, c'est une philosophie globale à laquelle on adhère. La permaculture en jardinage, c'est le respect de la terre et de tous les êtres qu'elle abrite... Des limaces aux serpents, en passant par les araignées... Dans la nature, chacun à son rôle dans le grand cycle de la vie.

Au potager, comme en culture professionnelle, la permaculture remet les petits êtres de la terre au centre des préoccupations. On ne compte plus la biomasse à l'hectare sur base d'un modèle mathématique, mais le nombre de vers de terre au m² ou la présence de tel ou tel scarabée ou oiseau...

Afin de rendre la vie plus simple à nos travailleurs sauvages, des aménagements de base vont poser le cadre d'existence de notre biodiversité au jardin potager. Des haies aux multiples fonctions (mellifères, nourricières, brise-vent,...) prendront place stratégiquement aux abords des

cultures. Quelques tas de bois et de pierres serviront de refuges aux lézards, crapauds et orvets ; une marre apportera l'abondance pour de nombreux amis ailés des jardins, mais servira aussi de lieu de reproduction pour les batraciens et d'abreuvoir à toute la faune. Quelques nichoirs à oiseaux permettront d'aider à la régulation des populations de chenilles prédatrices de vos fruits et légumes. Des astuces simples, peu onéreuses et respectueuses de l'environnement facilement adaptables chez vous.

EN PRATIQUE

La réflexion engendrée par la permaculture va pousser les producteurs, petits ou grands, à envisager et concevoir des (éco) systèmes pérennes, tant au niveau de la gestion de l'eau, des flux de passage, des vents, de l'ensoleillement... Tous les facteurs sont pris en compte pour optimiser le jardin potager sur la voie de la résilience et de l'efficacité maximale...

Une fois ces bases posées, le sol devient le principal sujet d'attention. L'objectif est de favoriser la vie du sol. C'est lui qui donne le goût aux



Michaël Dossin, formateur-maraîcher, conférencier, arboriculteur, responsable de culture à la ferme de Desnié





aliments, à l'image des arômes d'un même cépage cultivé sur deux coteaux différents...

Dès lors l'acte de retourner le sol disparaît du dictionnaire du potager. Fini de se casser le dos à bêcher de grandes surfaces, la grelinette fait son apparition. Son but ? Aérer en profondeur le sol sans le retourner et du coup ne pas perturber son équilibre écologique.

Protéger son sol par des couvertures végétales fait aussi partie du concept de culture permanente. Une terre nue aura tendance à se tasser plus vite et à voir sa fertilité diminuer en même temps que les bactéries et les vers de terres... L'humus disparaîtra, et ce sol mort finira par s'envoler en poussière, ou terminera en coulée de boues... A contrario, un sol forestier feuillu, est un véritable tapis de feuilles, souple et aéré, signe d'une grande richesse en humus... Ce que l'on tente de recréer au potager en couvrant notre terre.

La biodiversité passe également par les cultures, puisque l'on tentera d'associer non seulement les légumes entre eux pour profiter de leurs échanges bénéfiques, mais aussi les fleurs, tant mellifères que comestibles, tellement attractives pour les insectes auxiliaires.

Dans le cadre de ces associations de culture, les professionnels ont ouvert de nouvelles voies de diversification et de densification. Les différents légumes s'accompagnent ou se succèdent sur les mêmes espaces de culture en fonction de leurs besoins nutritifs, de leur taille, vitesse de développement ou profondeur d'enracinement. Les pionniers en la matière sont incontestablement Charles et Perrine Hervé-Gruyer, exploitants – paysans à la Ferme du Bec Hellouin (Normandie) qui montent jusqu'à 26 rangs de cultures sur une planche de 80cm de large !

Des techniques qui permettent d'entrevoir l'autonomie alimentaire familiale sur des surfaces minuscules (300 à 500 m²). Un clin d'œil quand on connaît les surfaces à tondre par des robots...

Bref manger sain est à la portée de tous, soit en cultivant vos propres légumes sainement cultivés (après quelques formations pratiques, cela évite les déceptions), soit en achetant chez votre producteur local ou via l'intermédiaire des groupements locaux, de plus en plus nombreux.

C'est aussi ça la permaculture, produire sain, consommer circuit-court et créer de nouveaux emplois!

Michaël Dossin

A la ferme de Desnié, le sol est préparé à la main sans motoculteur, donc sans pétrole!

Bêcher et retourner la terre n'est pas nécessaire. Il suffit de décompacter le sol avec une fourche-bêche et de l'aérer avec une grelinette.



LA FERME DU Château d'Oudoumont

Mariages, salons, concerts, séminaires, fêtes d'anniversaire, communions, lancements de produits, fête d'entreprise, etc ...



www.fermedoudoumont.be

- Parking pour 300 voitures
- Accès pour les moins valides
- Cour intérieure avec espace d'eau sécurisé et fontaine
- Rez-de-chaussée de 50 à 250 places assises
- 1^{er} étage de la grange avec poutres et charpente apparentes, jusqu'à 350 places assises
- Superficie totale couverte 700 M² soit 600 places assises
- Totalement rénovée : toilettes et cuisines équipées suivant les normes.

ITINÉRAIRE – ACCÈS :

Autoroute E42 – Sortie 5 St-Georges – direction Verlainne Oudoumont

3 min de la E42, 15 min de Liège, 35 min de Namur, 55 min de Bruxelles

Aéroports : Bierset 10 min, Masstricht 30 min

La Ferme d'Oudoumont , 4537 Verlainne
 Contacts : Bertrand de Liedekerke : 0032 475 76 20 39 - Rachel Wéra : 0032 477 53 35 37
lafermedoudoumont@gmail.com



Brasero personnalisable



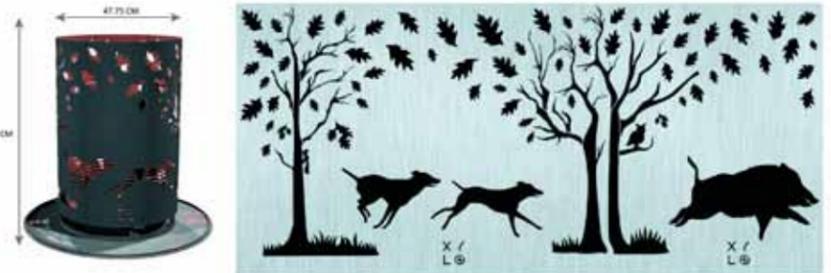
Amis chasseurs, personnalisez votre brasero au nom de votre domaine de chasse. Xylo Impact réalise pour vous des braseros découpés au laser, avec l'image, le texte, le logo de votre choix. Ils illumineront vos plus beaux tableaux et agrémenteront vos dîners de chasse. Pour ceux qui préfèrent, nous disposons également de modèles existants avec différents paysages. Si vous aimez leur design, vous apprécierez encore plus leur côté pratique.

Vous avez dit confortable ? Fini le temps des braseros obsolètes qui perdent leurs braises, brûlent votre pelouse, salissent vos graviers et vous encombrant lorsque vous ne vous en servez pas. L'intérieur du brasero est composé d'un panier spécialement conçu pour retenir les braises. Un chapeau métallique en-dessous du brasero permet de

récolter les cendres. Lorsque le feu est éteint, il s'emboîte au-dessus du cylindre et le brasero sert ainsi de table haute.

Avis aux cuisiniers ! Nous vous livrons la grille barbecue adaptée pour vous permettre de cuisiner viandes, poissons et légumes. Vous verrez comme la cuisson sur feu de bois donne un délicieux goût de fumé à vos aliments.

Pas trop lourd à transporter ? Nous l'avons créé solide et léger, l'intérieur du brasero pèse 20kg et le cylindre extérieur 20-30kg (suivant le dessin découpé). Il n'est donc pas difficile de le déplacer où vous en auriez besoin : chalet de chasse, déjeuner en forêt, point de vue, etc. Ne vous déplacez pas pour venir le chercher, nous livrons à domicile partout en Europe.



Envie du vôtre?

- Vous avez le choix parmi les 5 modèles existants (110cm ou 75cm de hauteur) – prix : 529€ t vac, livraison gratuite en Belgique.
- Si vous en désirez un personnalisé avec votre logo, dessin, photo, texte, etc., nous vous offrons 1h de design gratuite (valeur 40€/h t vac) – prix : 829€ t vac, livraison gratuite en Belgique. Ci contre quelques exemples :
- Les options (t vac):

- Acier corten ou acier standard peint en noir: 100€
- Chapeau: 85€
- Grille barbecue: 40€



3 en 1
 • Brasero
 • Barbecue
 • Table haute

Ferdinand TERLINDEN
 administrateur
 +32 (0)473 233 337
 www.xyloimpact.com



6 ANNÉES DE RECHERCHES ET D'ESSAIS POUR VOUS OFFRIR

LA CARABINE DONT VOUS RÊVIEZ

L'idée de la ROLS® est née il y a plus de six ans. Quatre années de développement ont été nécessaires à l'équipe Chapuis Armes, pourtant ultra-expérimentée en matière d'arme rayée, pour concevoir, réaliser, tester et finaliser cette carabine à réarmement linéaire entièrement nouvelle. Les deux années suivantes ont permis de valider les recherches par des tests de fiabilité poussés en plus des longues réflexions consacrées à l'amélioration constante du design de l'arme et de son ergonomie.

Du verrouillage à la carcasse en passant par la culasse mobile ou le « bloc détente », toutes les pièces qui composent le mécanisme de cette nouvelle carabine sont 100% nouvelles. Elles ont été imaginées et mises au point en interne par l'équipe d'ingénieurs Chapuis Armes, avant d'être intégralement fabriquées et longuement testées, dans les ateliers de Saint-Bonnet-le-Château. Plusieurs brevets ont été déposés pour la conception de la ROLS®.

L'emploi des technologies 3D et l'utilisation des machines 5 axes les plus modernes ont permis de réaliser la carabine à verrou linéaire

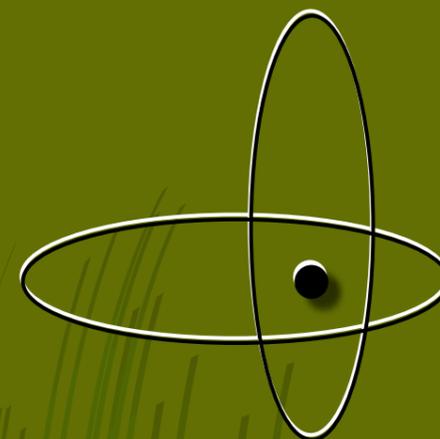
dont vous rêviez : la nouvelle ROLS®/ Rifle Opening and Locking Straight (carabine à verrouillage et ouverture linéaire).

Les objectifs fixés par le cahier des charges étaient clairs :

- Concevoir une arme légère et élégante.
- Imaginer un nouveau mécanisme à réarmement linéaire fiable et endurant.
- Fabriquer une carabine de battue ultra-rapide, mais aussi d'approche ou de voyage, démontable, pratique et précise.
- Réaliser une arme polyvalente à l'aise face à tous les gibiers et sous toutes les latitudes, grâce à un large choix de calibres et autant de canons interchangeables.

Présentée en avant-première sur le Stand de l'Armurerie Paul Pletsers, venez la découvrir à l'occasion des Journées de la Chasse.

**ARMURERIE
PAUL PLETTERS**
maître Armurier



ORBITO

Radio - Télécom distributeur

Radios & Accessoires pour la chasse et toutes autres applications



RADIOS SPÉCIFIQUES pour la législation Belge : Kenwood, Icom, Wouxun, etc..

LARGE GAMME D'ACCESSOIRES tels que oreillette, micro déporté, antennes, batteries, etc.

Caméra Gibier

Casque anti-bruit de la marque Peltor

Caméra d'action de chez MIDLAND

Gamme complète de lampe TORCHE LED LAFAYETTE

Garmin : Exclusivité pour la Belgique et le Luxembourg la nouvelle gamme révolutionnaire des colliers GPS pour chiens.

D'Call VT12 Talkie Walkie IP/Wifi/4G

Contactez-nous pour connaître notre revendeur le plus proche

**peeters@orbito.com
Tél. : +352 39 99 30**

Rue de Steinfort 2 b - L-8476 EISCHEN
Grand Duché de Luxembourg

www.orbito.com





L' échinococcose alvéolaire

L'échinococcose alvéolaire est due à la larve d'un ver qui se développe très lentement dans le foie des personnes contaminées. Ce ver, dénommé *Echinococcus multilocularis*, est un parasite de la classe des cestodes à laquelle appartient aussi le ver solitaire ou *Taenia*.

Le parasite se développe bien dans les contrées à climat froid et humide. En Europe, c'est la partie orientale qui est la plus concernée, notamment l'Allemagne et la Pologne.

En Belgique, l'échinococcose est apparue en 1992 ; elle se développe et on répertorie de plus en plus de cas. Les renards sont fortement infestés, surtout au sud du sillon Sambre et Meuse (33% en Ardenne, 23% en Gaume, contre 1,7% en Flandre, selon une étude déjà ancienne). En Wallonie, il semble exister un gradient d'infestation croissant du nord-ouest au sud-est.

Plusieurs études ont montré une corrélation entre une forte population vulpine en zone urbaine et péri-urbaine et l'incidence de la maladie chez l'homme ; à titre informatif, on évalue qu'il y a 9,6 renards aux 100 hectares en Région bruxelloise, contre 1,4 en Province du Luxembourg.

L'hôte définitif, c'est-à-dire l'espèce dans laquelle vit le parasite adulte est principalement le renard roux et éventuellement le chien. Le renard joue le rôle d'espèce-réservoir. *Echinococcus multilocularis* s'installe dans son intestin et ne provoque guère de désagréments.

Les hôtes intermédiaires, c'est-à-dire les espèces chez lesquelles vivent les larves du parasite, sont surtout des rongeurs, le campagnol des champs (*Microtus arvalis*) et le campagnol terrestre (*Arvicola terrestris*) ; le rat musqué intervient de manière non négligeable. La larve envahit le foie de ces animaux. De nombreuses

autres espèces peuvent faire office d'hôtes intermédiaires, notamment l'homme.

Le cycle d'*Echinococcus multilocularis* dans la nature est le suivant : le carnivore est contaminé en ingérant un rongeur dont le foie atteint est bourré de larves. Ce rongeur est une proie facile car il est affaibli par la maladie. Les vers adultes vivent pendant 3 à 4 mois dans l'intestin du carnivore et pondent des milliers d'oeufs microscopiques qui se retrouvent à l'extérieur, collés aux poils de l'hôte ou aux végétaux souillés par ses matières fécales. Par léchage, le carnivore peut disséminer les oeufs sur tout son pelage. Les oeufs sont très résistants, particulièrement dans un environnement humide et froid (une température de -18° ne les tue pas) où ils survivent durant plusieurs mois. Le rongeur est contaminé en ingérant des végétaux souillés.

L'échinococcose est transmise à l'homme lorsque celui-ci porte à la bouche la main contaminée par des oeufs présents sur le pelage du carnivore ou sur des végétaux souillés par les matières fécales de celui-ci ou lorsqu'il ingère des fruits, des légumes ou des champignons souillés et crus ou insuffisamment cuits.

Chez l'homme, l'incubation peut durer plusieurs années (5 à 15 ans). Une analyse de sang permet de faire un diagnostic précoce bien avant l'apparition des symptômes. Les premiers signes cliniques de la maladie sont peu spécifiques : mauvais état général, douleur abdominale, Ils s'aggravent au fur et à mesure que s'étendent dans le foie les lésions alvéolées provoquées par les larves du ver. Plus rarement, les larves se développent dans le rein, le poumon, le cerveau ou la rate. Sans traitement approprié,

l'échinococcose est mortelle dans plus de 80 % des cas. Le diagnostic peut être confirmé à l'analyse de sang par la présence d'anticorps spécifiques.

Certaines personnes contaminées ne développent pas la maladie ; chez d'autres, elle évolue rapidement, surtout en cas de diminution de l'immunité.

Les personnes à risque sont celles qui manipulent des renards (chasseurs, traqueurs, gardes-chasse, ...) et celles qui manipulent la terre ou des végétaux (myrtilles, fraises des bois, mûres, champignons, pissenlits, ...) contaminés à partir des matières fécales d'un renard (agriculteurs, cueilleurs de myrtilles ou de champignons, ...). Le cas classique de contamination est le traqueur





qui transporte un renard tiré en le tenant par la queue, puis qui dépose la bête au tableau de chasse et qui va enfin manger sa tartine sans se laver les mains.

Vu l'importance de la population urbaine et péri-urbaine des renards, l'échinococcose concerne aussi les personnes vivant dans les agglomérations.

Il est important de connaître et de mettre en oeuvre **les moyens de prévention car les traitements sont lourds et aléatoires**; les voici :

1. **Porter des gants** pour manipuler un carnivore (renard) pouvant être porteur.
2. **Se laver les mains** après un contact avec un carnivore pouvant être porteur et avant de manger.
3. **Laver soigneusement les végétaux comestibles** récoltés en forêt et les cuire suffisamment (15 minutes à 60° ou 2 minutes à 100°) ; la congélation ne tue pas les oeufs.
4. **Laver soigneusement les légumes et les fruits** provenant d'un potager visité par les renards et les cuire suffisamment.
5. **Ne jamais consommer crus** des légumes ou des fruits récoltés à moins d'un mètre de haut.
6. Eviter de **mâchonner de l'herbe**.

7. **Limiter** les populations de **rongeurs et de renards**.

8. **Vermifuger les renards**. L'opération est très coûteuse et son efficacité est limitée car seule une partie de la population est touchée et l'effet du médicament est limité à un mois.

9. **Vermifuger** tous les mois les **chiens** dans les zones à risque. Un chien est contaminé en mangeant un rongeur porteur de larves; il n'en souffre guère mais peut disséminer les oeufs de la même manière que le renard.

10. **Enfouir les matières fécales** des chiens.

L'efficacité des mesures thérapeutiques est d'autant plus grande qu'elles sont prises tôt, d'où l'intérêt de l'analyse de sang. Le traitement consiste à enlever chirurgicalement l'entièrement (sous peine de récurrence) du tissu parasité, les cas sévères entraînant l'enlèvement de tout l'organe et le recours à la greffe du foie ; ensuite, un traitement médical antiparasitaire de longue durée est prescrit. Les molécules disponibles actuellement ne tuent pas le parasite mais arrêtent son développement.

Jean-Marie Giffroy



J&C Cars

rue de la Litorne, 2 - B 4950 Waimes • 080 67 91 54 • info@jccars.be



Le Brevet Grand Gibier (BGG)



Le **Brevet grand gibier** est une organisation de l'asbl wallonne du **Royal Saint Hubert Club de Belgique**.

Un comité de personnes expérimentées organise chaque année un cycle de cours avec pour objectif la connaissance du grand gibier de nos forêts. Cette formation est ouverte à tous et pas seulement réservée au monde cynégétique.

La nature doit être protégée pour les générations à venir. Notre rôle de protecteur est primordial dans cet équilibre frêle et fragile. Le gibier mérite notre respect.

Grâce au Brevet Grand Gibier votre perception de la nature changera. Vous ne la regarderez plus avec le même regard, vous (re)découvrirez chaque arbre, chaque plante, chaque fleur et chaque insecte qui

passent parfois inaperçus parce que vous ne les connaissiez pas, tandis que maintenant ils retrouvent toute leur importance dans l'écosystème que vous aurez identifié. Par le Brevet nous approfondissons nos connaissances, nous élargissons nos horizons et nous devenons, chasseur ou non, conscients que cette nature époustouflante nous apporte bonheur et bien-être.

Des orateurs, brevetés ou grands spécialistes en la matière, nous communiquent leur savoir.

Cerf, Chevreuil, Sanglier, Daim et Mouflon sont nos grands gibiers analysés dans les moindres détails.

La sécurité, les oiseaux, la petite faune, la flore, les champignons, les insectes et papillons sont également des chapitres importants.

Apart l'éthique, présent dans tous les chapitres, une initiation est prévue pour les armes et le tir, la balistique et la connaissance des munitions. La loi et la réglementation sont examinées et expliquées en détail pour que toutes les actions de tir se passent dans la plus stricte légalité.

L'arc, théorie et pratique avec entraînement et examen, la vénerie avec les fanfares que nous aimons tant écouter et lesquelles nous donnent des frissons lors des honneurs, sont traités avec minutie.

Les maladies de nos gibiers et l'hygiène sont pris très au sérieux et sont d'une importance capitale dans la gestion éventuelle d'un territoire.

La recherche au sang et les honneurs au gibier sont également pour chaque chasseur un signe de respect pour le gibier et les acteurs de la chasse.

16 cours au total pour vous éclairer.

Témoignages :

Marc : *La matière n'est pas très facile, il faut assister aux cours pour bien maîtriser le sujet. J'ai eu*

beaucoup de formations dans ma vie, et je peux vous assurer que le niveau des cours est considérable.

Eric : *Ce qui pour moi a commencé comme une simple curiosité m'a tellement passionné que je désire continuer à apprendre et à en savoir un maximum.*

Roland : *Je pense que tous les chasseurs devraient suivre cette formation ne fût-ce que pour transmettre notre savoir à tous ces jeunes qui s'intéressent à notre mère nature.*

Les cours seront donnés tous les lundi soir à partir du lundi 8 janvier 2018 dans une salle située à Aywaille ou dans les environs immédiats. Ces cours seront suspendus pendant les congés scolaires.

Un examen est organisé le dernier dimanche de mai pour évaluer vos connaissances. Un brevet premier degré « argent » (il faut obtenir 85 points sur 100) et un brevet deuxième degré « or » (25 sur 30) seront remis aux candidats à l'issue de cet examen.



Inscrivez-vous rapidement pour la session 2018. Les places sont limitées à une vingtaine d'inscription :

Liège : René JACOBS,
14 Haut des Sarts à 4800 VERVIERS
0498/524337
jacobsrene@skynet.be

Luxembourg : J.F. MAIRE,
71 rue de Gérouville
6769 Meix devant VIRTON
063/579082
jfmair@skynet.be

Brabant : Michel HOLEMANS,
39 Van Diepenbeekstraat
2018 ANTWERPEN
0476/543248
michel.holemans@telenet.be

Namur : René WEEREBROUCK,
69A, rue Ste Agathe
5550 LA FORET-VRESSE
061/501260
ren.weerebrouck@euronet.be

Plus d'informations :
<http://www.chasse.be/formations/brevet-grand-gibier/>

Armurerie SERGE DELMOTTE

NATURE - CHASSE - TIR

T. 085-23 25 95



ARMES - MUNITIONS - OPTIQUE - VETEMENTS
CHAUSSURES - COUTELLERIE - ACCESSOIRES
178, Ch. de Tirlemont 4520 WANZE (Huy)

www.armurerie-delmotte.be

A votre service depuis 35 ans!



Pour mieux vous servir, nous faisons confiance aux meilleures marques :

ARMES À FEU : BROWNING - WINCHESTER - MIROKU - BERETTA - FABARM - BLASER - MAUSER - STEYR - SAUER - FAIR
CZ - MARLIN - REMINGTON - SIG - SMITH & WESSON - BAIKAL - RUGER - SAVAGE

ARMES À AIR : DIANA - WEIHRAUCH - GAMO - NORICA - CROSSMAN - DAYSTATE
EVANIX - KALIBRGUN - FX - HATSAN - UMAREX

OPTIQUE : SWAROVSKI - ZEISS - MEOPTA - MINOX - VIXEN - OPTISAN - BUSCHNELL
HAWKE - AIMPOINT - NIKKO STIRLING - BAUER - KITE

MUNITIONS : WINCHESTER - REMINGTON - RWS - GECO - NORMA - SELLIER BELLOT
FIOCCHI - RC - MARYARM - GAMEBORE - PRVI PARTISAN

CHAUSSURES : LE CHAMEAU - CRISPI

VETEMENTS : BROWNING - SOMLYS - SIOEN - UNIVERS - LYNX



FORMATION



Le Brevet Traqueur

La première session du «Brevet Traqueur» s'est déroulée en février 2016 et a rencontré un vif succès car plus de 200 candidats étaient présents.

OBJECTIFS

Le but de cette formation est de parfaire l'information des traqueurs en ce qui concerne leur rôle dans les battues, la sécurité de tous les acteurs et celle de leurs chiens. L'objectif est aussi d'initier une réflexion sur la chasse en battue en vue d'une part, d'une plus grande reconnaissance des traqueurs, et d'autre part, d'une meilleure acceptation de ce type de chasse par le grand public.

Le Brevet Traqueur vise à élargir les connaissances de tous ceux qui sont intéressés par la chasse en battue. Dès lors, il est ouvert non seulement aux traqueurs, mais aussi aux chasseurs, gardes et à toute personne motivée par le programme. Aucune connaissance préalable n'est requise. Si certains candidats ayant déjà une expérience du terrain seront certes plus à l'aise, cette formation peut être suivie par tous ceux qui sont motivés, même sans avoir jamais traqué.

12 HEURES DE COURS

Les cours sont dispensés en deux dimanches et suivis par un contrôle des connaissances. Le concept d'enseignement est similaire à celui de la formation en Santé publique et Hygiène ou de la formation à la Gestion de la Faune et de Plaine (Brevet Petit Gibier). Il est basé sur un syllabus très complet et rédigé de manière standardisée auquel les participants peuvent se référer; chaque chapitre est complété par un questionnaire à choix multiple (QCM) permettant au candidat de percevoir ce que l'enseignant considère comme important et de s'entraîner à répondre à ce genre de questions. L'exposé oral, illustré par une présentation power point, ne reprend pas nécessairement tout le contenu du syllabus, ce qui permet d'insister plus longuement sur les points importants et de répondre aux questions. Le contrôle des connaissances vise essentiellement à valoriser les candidats et s'appuie sur un QCM (sans retrait de point en cas de réponse incorrecte) dont deux tiers des questions sont extraites des QCM du syllabus.

PROGRAMME DES COURS

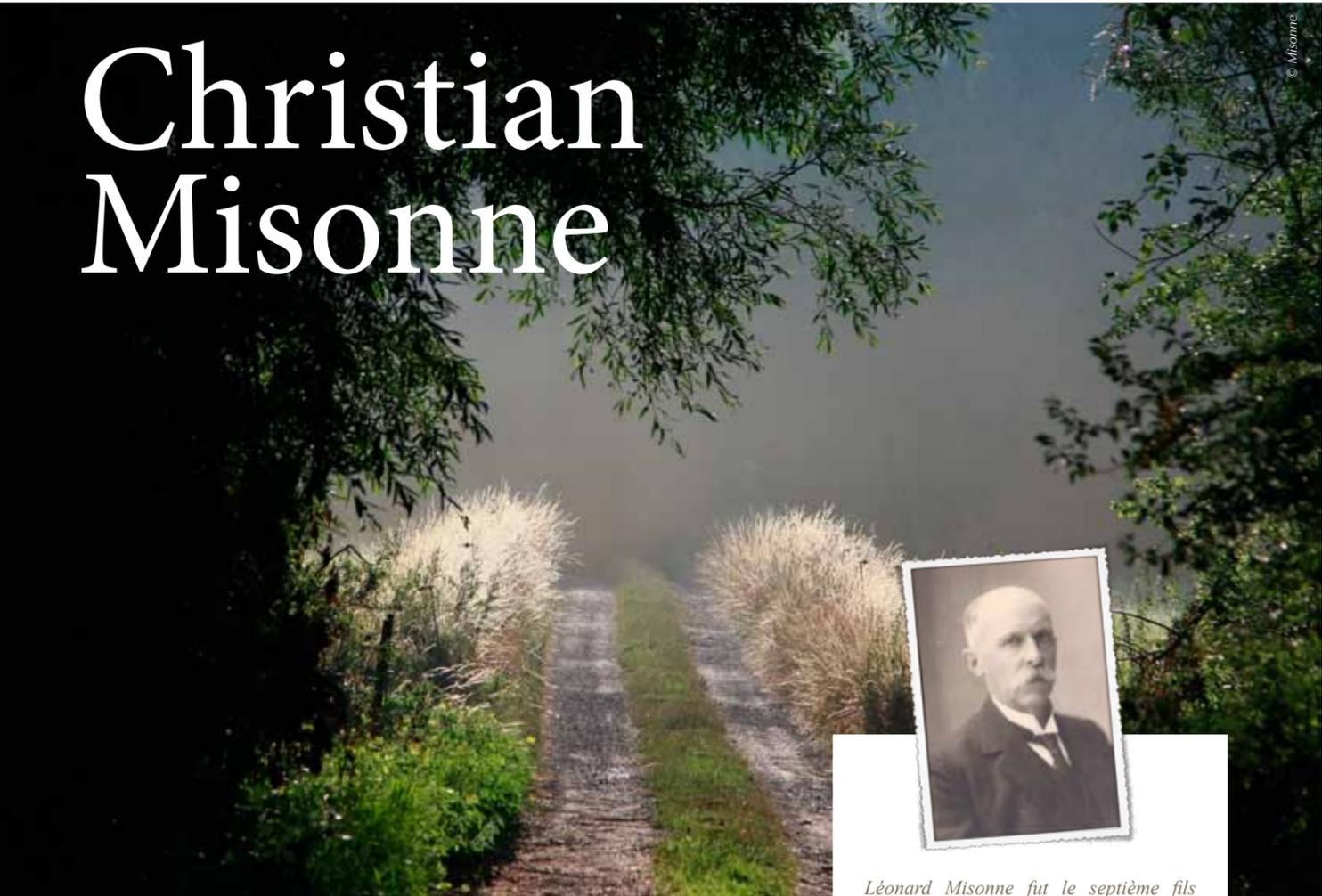
Le programme est articulé en deux grands thèmes : l'efficacité (connaissance du gibier, organisation des battues et de la traque, éthique, hygiène et éviscération et utilisation des chiens) et la sécurité (soins aux chiens, zoonoses, accident impliquant des personnes, accident impliquant des chiens, aspects juridiques et assurances). Chaque journée de cours comprend 6 heures d'exposés avec trois interruptions (en milieu de matinée, à midi et en milieu d'après-midi).

DATES

Nouvelle session prévue en février 2018

Le RSHCB organise les 11 & 25 février et 4 mars 2018 son Brevet Traqueur. Deux dimanches de cours et la matinée du 3^{ème} dimanche pour une évaluation de ce que chacun aura appris et retenu des cours. Si vous êtes intéressé(e), inscrivez-vous déjà sur www.chasse.be via <http://www.chasse.be/formations/brevet-traqueur/> ou au **RSHCB : 081/30 97 81**.

Christian Misonne



Léonard Misonne fut le septième fils de Louis Misonne, avocat et industriel, et d'Adèle Pirmez. Il étudia le génie minier à l'Université catholique de Louvain, mais n'exerça jamais comme ingénieur. Encore étudiant, il s'intéressa à la musique, à la peinture et, à partir de 1891, à la photographie sur laquelle il se concentra exclusivement à partir de 1896.

Il a d'abord travaillé principalement avec le processus de photographie obtenu à partir d'une suspension de bromure d'argent dans de la gélatine qu'il apprit en 1910 à Paris auprès du célèbre photographe Constant Puyo. Ensuite il devint un chef de file de renommée internationale du Pictorialisme et une figure connue des cercles avant-gardistes. La plupart de ses clichés ont été pris en Belgique et aux Pays-Bas ; ce sont principalement des paysages, quelquefois des scènes de plages et des vues de Gand et Anvers.

C'était mon grand-père...



J'ai commencé par l'argentique et suis très vite passé au numérique.

Habitant en pleine nature, la photographie animalière devint vite une passion. J'ai débuté avec un 50 mm et ai très vite gravité plusieurs échelons...(100, 200, 400, 600 et 1200 mm avec des ouvertures diverses)

L'avantage de ces «longues focale» outre le fait qu'elles permettent d'immortaliser l'image à grande distance, est bien sur le fait que les animaux n'entendent pas le clic ni ne sentent l'odeur humaine, deux grands ennemis du photographe animalier.

L'inconvénient, le prix et la nécessité de beaucoup de luminosité.

Insectes, reptiles, plumes ou poils, tout est bon !

Mon grand père disait : « *Le sujet n'est rien, la lumière est tout* » !

Avec les animaux, on a pas toujours le choix, il y a bien sur des matinées brumeuses et ensoleillées où la lumière est superbe, mais le sujet n'est pas toujours présent au bon moment dans bois et plaines !

Cet instant de lumière qui pourrait donner à l'image le relief convoité ne dure que quelque minute, l'incidence des rayons solaires matinaux ou vespéraux y sont pour quelque chose,

Chaque saison à ses senteurs, ses couleurs...





*Le sujet n'est rien,
la lumière est tout !*



La période de la fenaison est passionnante... On y respire le foin et l'urine du renard ! Mais quand on s'y tient, on est souvent récompensé ! Immortaliser maître goupil mulotant m'a toujours attiré... et plus encore lorsqu'il bondit !

A la neige, les boîtiers sont beaucoup plus performant. Par contre les mains et les pieds sont soumis à rudes épreuves !

Le mouvement... L'époque des battues est une autre période... On est toujours très impatient de « développer » car on est jamais certain du résultat !

Christian Misonne



NE LAISSEZ PAS LA METEO GACHER VOTRE JOURNEE

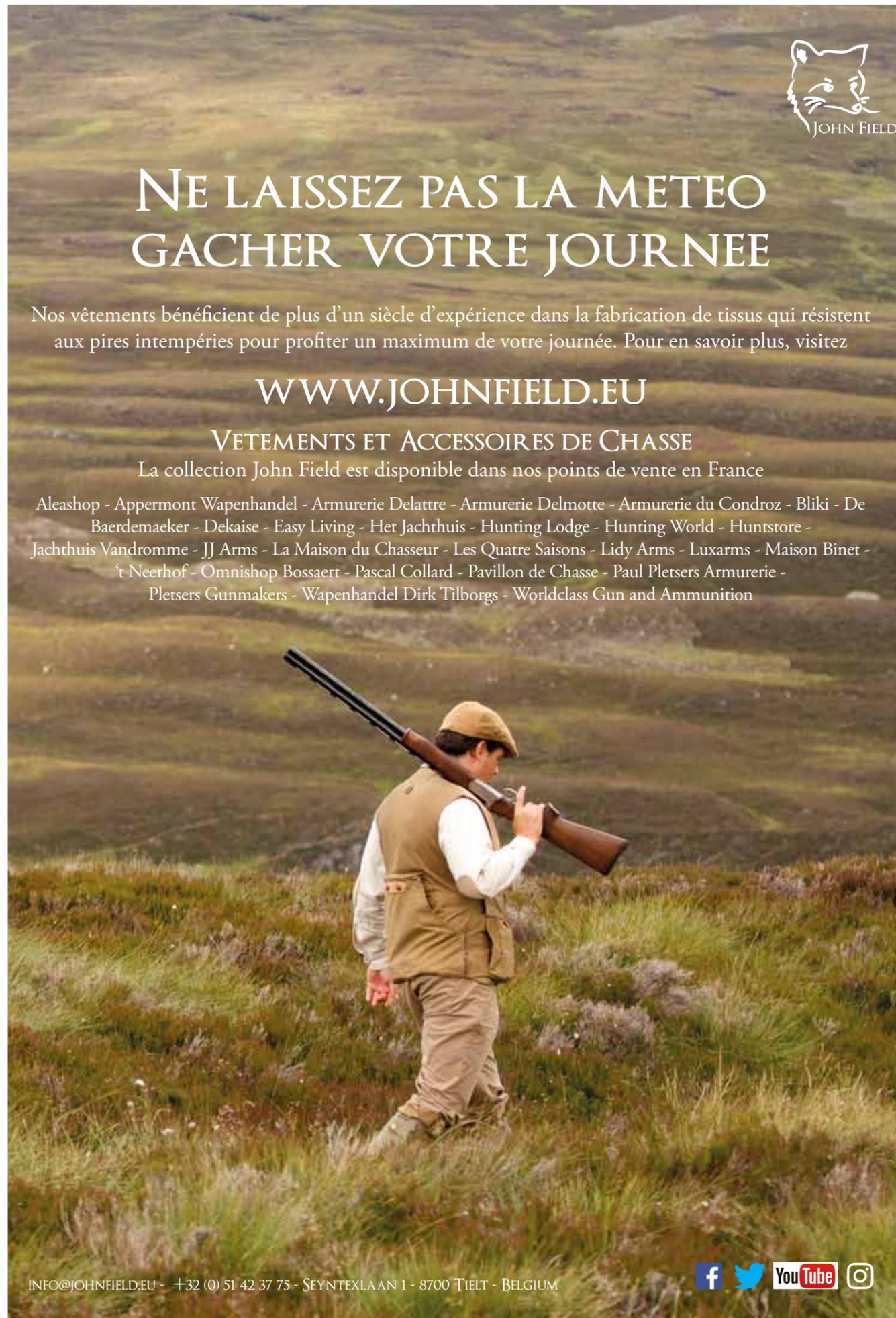
Nos vêtements bénéficient de plus d'un siècle d'expérience dans la fabrication de tissus qui résistent aux pires intempéries pour profiter un maximum de votre journée. Pour en savoir plus, visitez

WWW.JOHNFIELD.EU

VETEMENTS ET ACCESSOIRES DE CHASSE

La collection John Field est disponible dans nos points de vente en France

Aleashop - Appermont Wapenhandel - Armurerie Delattre - Armurerie Delmotte - Armurerie du Condroz - Bliki - De Baerdemaeker - Dekaise - Easy Living - Het Jachthuis - Hunting Lodge - Hunting World - Huntstore - Jachthuis Vandromme - JJ Arms - La Maison du Chasseur - Les Quatre Saisons - Lidy Arms - Luxarms - Maison Binet - 't Neerhof - Omnishop Bossaert - Pascal Collard - Pavillon de Chasse - Paul Pletsers Armurerie - Pletsers Gunmakers - Wapenhandel Dirk Tilborgs - Worldclass Gun and Ammunition



INFO@JOHNFIELD.EU - +32 (0) 51 42 37 75 - SEYNTEXLAAN 1 - 8700 TIELT - BELGIUM





Country Fences

Une bonne clôture sécurise et embellit votre propriété...

Tanguy van de Kerchove, paysagiste de formation, disposant d'une longue expérience de cavalier et éleveur de chevaux et son fils Thibaut, agronome, associent leurs compétences et leur passion de la nature pour former une équipe dynamique et complémentaire à l'écoute de leurs clients et leur proposer des solutions harmonieuses et durables.



Grâce à un matériel très performant ils réalisent un travail de qualité en toutes conditions. Leurs poteaux de clôtures et de portails sont enfoncés au moyen d'enfonces-pieux à percussions. Cette technique garantit la solidité et la stabilité de la clôture. Ces machines sont montées sur chenilles en caoutchouc pour éviter d'endommager le sol.

Une large gamme de clôtures à lisses permet de sécuriser les prairies d'équidés et apporte une dimension supplémentaire au paysage. Elles peuvent être complétées par un grillage à petites mailles lorsque l'on désire y joindre des moutons ou des chèvres.

De beaux portails anglais, réalisés en bois exotique ou en pin traité, facilitent l'accès aux prés et créent une touche décorative.



Pour la protection de cultures, jeunes plantations, parcs à gibier, ou simples prairies à moutons, un solide grillage Tornado placé sur des poteaux en robinier faux acacia, offre une protection efficace et durable. L'emploi d'une dérouleuse de grillages sur chenilles permet de placer et tendre les grillages à la perfection. Différentes sortes de barrières peuvent compléter ces clôtures.

Une sélection rigoureuse des fournitures au niveau de la qualité et du respect de l'environnement et la présence sur chantier d'une équipe «père-fils», à l'écoute des attentes de leurs clients, garantissent un travail de qualité.

Tanguy & Thibaut van de Kerchove

Tel: +32 (0)80 51 02 76

gsm: +32 (0)472 74 82 93

Bihain 36 - 6690 Vielsalm (Belgique)

www.countryfences.be



Bushnell

RÉPONDEZ À L'APPEL DE LA FORÊT.

NOUVEAU

TROPHY CAM HD WIRELESS
www.trophycam.eu/wireless

1. Recevez instantanément sur votre smartphone, tablette ou PC, les photos prises par le Trophy Cam.
2. Contrôlez le Trophy Cam par SMS depuis votre smartphone !

Paramétrage facile / LED noires invisibles / Vidéo Full HD / Déclenchement en 0.6s

Distributeur pour la Belgique: S.A. GRIMARD - Tel +32 4 263 89 90 - info@grimard.be

La roulotte de L'ÉCOLE DE LA NATURE avec ses animaux naturalisés séjournera à Verlainne lors des Journées de la Chasse pour la Joie des petits mais aussi des grands.

Le musée complet peut être visité en Allemagne :

Erlebnismuseum Lernort Natur
Burgau 15 - D 52156 Monschau

www.erlebnismuseum-lernort-natur.de

Conditions spéciales sur véhicules de stock

Un distributeur 5 marques

LANA

Bld Zenobe Gramme 33
4040 Herstal
online [facebook/autolana](https://www.facebook.com/autolana)

Jeep

AGREEN FACILITIES SPRL
CRÉATION ET ENTRETIEN D'ESPACES VERTS

Cédrick de Changy
0477 840 650

cdechagy@yahoo.fr www.agreenfacilities.be

LE FOIE GRAS

UPIGNAC

Le Fournisseur des Vrais Connaisseurs

www.upignac.be

Château de Florzé

Mariages, cocktails, fêtes de famille, anniversaires, séminaires, réceptions d'affaires...
Disponible toute l'année
Accès facile par l'autoroute A26-E25, à 25 km du centre de Liège

La Florzèenne sprl
Route du Comte, 1 - 4140 Florzé (Sprimont) - Tel. 04/ 227 51 74 ou 04/ 384 50 32
Gsm 0476/ 27 84 94 - chateaudeflorze@skynet.be - www.chateaudeflorze.be

LAURENTY
www.laurenty.be

Votre allié en propreté !

NETTOYAGE ESPACES VERTS BALAYAGE DE VOIES BATIMENTS

Ets. Guy Houssa s.a. & fils

Produits pétroliers

Rue Sauvenière, 13
Warnant-Dreye

Téléphone
019 56 61 29
019 56 65 66
g.houssa@scarlet.be

The best place to find your caps and hats!

WWW.PETCAP.BE info@petcap.be

Examen de chasse théorique en Région wallonne : SESSION 2017

Solution en page 79

RAPPEL :

Une bonne réponse vous donne droit à 1 point (+1) mais une mauvaise réponse vous fait perdre 1 point (-1).

2 CONSEILS :

- Si vous hésitez sur la réponse à apporter à une question, il est préférable de vous abstenir afin de ne pas courir le risque de perdre 1 point. (pas de réponse = ni bonus ni malus)
- Soyez particulièrement attentif lorsque vous retranscrivez vos réponses sur la grille de réponse définitive.

BRANCHE I - Connaissance de la réglementation sur la chasse et la conservation de la nature (questions n° 1 à 20)

1. En Région wallonne, la recherche d'un gibier blessé est

- a) est obligatoire pour tout gibier.
- b) est obligatoire uniquement pour le grand gibier.
- c) n'est pas obligatoire pour les espèces gibiers qui peuvent faire l'objet d'actes de destruction.

2. La Foulque macroule

- a) est classée comme gibier dans la catégorie « petit gibier ».
- b) est classée comme gibier dans la catégorie « gibier d'eau ».
- c) n'est pas classée comme gibier.

3. Le lâcher de Mouflon

- a) est autorisé toute l'année.
- b) est autorisé uniquement en dehors de la période de chasse du Mouflon.
- c) est interdit.

4. Le transport d'un lapin tiré à la chasse lors de la saison de chasse 2016-2017 est autorisé

- a) du 1^{er} octobre au 31 décembre.
- b) du 1^{er} octobre au 10 janvier.
- c) toute l'année.

5. Une année cynégétique commence

- a) le 1^{er} janvier et se termine le 31 décembre.
- b) le 1^{er} juin et se termine le 31 mai.
- c) le 1^{er} juillet et se termine le 30 juin.

6. Sachant que le coucher officiel du soleil est prévu à 21h30, un chasseur à l'affût pourra tirer un brocard jusqu'à

- a) 21h30 au plus tard.
- b) 22h00 au plus tard.
- c) 22h30 au plus tard.

7. Lors de l'année cynégétique 2016-2017, la perdrix grise pouvait être chassée

- a) du 1^{er} septembre au 30 novembre.
- b) du 1^{er} septembre au 31 décembre.
- c) du 1^{er} octobre au 30 novembre.

8. Le transport d'un daim tiré à la chasse n'est autorisé que si

- a) un bracelet est apposé sur une des pattes arrières de l'animal.
- b) l'animal est accompagné d'un certificat de transport dressé par un agent du DNF.
- c) l'animal est transporté dans un camion frigorifique.

9. Un rôti de biche peut être offert au consommateur dans un restaurant

- a) uniquement du 1^{er} octobre au 31 décembre inclus.
- b) uniquement du 1^{er} octobre au 15 février inclus
- c) toute l'année.

10. Un agriculteur souhaitant pratiquer la destruction du Sanglier à l'arme à feu sur les terres qu'il exploite doit

- a) toujours avoir l'accord du propriétaire des terres en question.
- b) exercer son activité à titre principal.
- c) être titulaire d'un permis de chasse.

11. La destruction du Renard peut être autorisée au moyen ou à l'aide

- a) de collets munis d'un arrêtoir.
- b) d'appâts empoisonnés.
- c) de pièges entraînant une mort rapide et sans douleur.

12. Sur un territoire de chasse dont le titulaire n'est pas membre d'un conseil cynégétique, on peut tirer

- a) des cerfs non boisés.
- b) des petits cerfs boisés.
- c) des grands cerfs boisés.

13. Suivant la loi sur la chasse, les conseils cynégétiques agréés sont des associations sans but lucratif ayant pour principale mission

- a) de donner au ministre qui a la chasse dans ses attributions un avis sur toutes questions intéressant directement ou indirectement la chasse.
- b) d'assurer la coordination de la gestion cynégétique sur l'étendue des territoires de leurs membres.
- c) de défendre les intérêts de leurs membres auprès des autorités politique, administrative et judiciaire.

14. Lequel de ces aliments peut être utilisé pour le nourrissage dissuasif du Sanglier ?

- a) La betterave.
- b) Le maïs.
- c) L'orge.

15. Pour le tir du Cerf, les balles de carabine doivent avoir un calibre nominal d'au moins

- a) 3,5 mm.
- b) 4 mm.
- c) 6,5 mm.

16. L'usage de leurres et d'appelants vivants est interdit sauf pour la chasse

- a) à l'approche et l'affût du brocard et du Renard.
- b) de la Perdrix, du Canard colvert, de la Bernache du Canada et du Pigeon ramier.

- c) de la Bernache du Canada, du Canard colvert, de la Foulque macroule et de la Sarcelle d'hiver.

17. Le Blaireau est une espèce

- a) protégée.
- b) gibier, dont la chasse est fermée.
- c) gibier, qui peut seulement faire l'objet d'actes de destruction.

18. En action de chasse, un chasseur résidant en Région wallonne

- a) doit porter sur lui son permis de chasse.
- b) doit porter sur lui son permis de chasse ou une copie de celui-ci.
- c) ne doit pas nécessairement porter sur lui son permis de chasse mais doit pouvoir prouver dans les 24 heures qu'il était bien titulaire d'un permis

de chasse au moment de l'action de chasse.

19. La loi du 14 juillet 1961 régit la réparation des dégâts causés par le gros gibier

- a) aux cultures agricoles.
- b) aux peuplements forestiers.
- c) aux véhicules automobiles en cas de collision.

20. Pour pouvoir chasser à tir la Bécasse au sud du Sillon Sambre et Meuse, il faut posséder le droit de chasse sur un territoire d'un seul tenant d'au moins

- a) 25 hectares
- b) 50 hectares
- c) 100 hectares

BRANCHE II - Connaissance du gibier, des animaux sauvages et des chiens de chasse (questions n° 21 à 60)

21. Afin de maintenir la structure d'âge équilibrée d'une population de cerfs, le nombre de faons tirés au cours de la saison de chasse doit représenter approximativement

- a) 1/6 du prélèvement.
- b) 1/3 du prélèvement.
- c) 2/3 du prélèvement.

22. Indiquez la peinture du trophée de Cerf représenté sur ce dessin.



- a) 14-cors irrégulier.
- b) 12-cors irrégulier.
- c) 6-cors irrégulier.

23. La portée annuelle d'une biche adulte est généralement de

- a) un faon.
- b) deux faons.
- c) trois faons.

24. Le Cerf est une espèce

- a) solitaire.
- b) grégaire.
- c) vivant en couple.

25. Durant lequel de ces mois pouvez-vous observer un brocard adulte sans ses bois ?

- a) Mai
- b) Août
- c) Novembre

26. Le brocard occasionne des frottis aux jeunes plants forestiers pour

- a) marquer son territoire.
- b) se nourrir.
- c) se débarrasser des parasites.

27. Dans nos contrées, si on veut caractériser le Chevreuil, on dira généralement qu'il s'agit d'un animal

- a) de plaine.
- b) de lisières et de milieux de transition.
- c) forestier.

28. En ce qui concerne l'alimentation du Chevreuil, quelle est la proposition correcte ?

- a) Le Chevreuil consomme une nourriture riche en éléments facilement digestibles et riche en sels minéraux. On le qualifie de gourmet.
- b) Le Chevreuil consomme essentiellement des végétaux herbacés qu'il complète par des aliments d'origine animale.
- c) Le Chevreuil est typiquement un omnivore opportuniste.

29. Pour évaluer l'âge d'un sanglier adulte, on se réfère

- a) à la dentition.
- b) au poids.
- c) à la couleur du pelage.

30. Dans quelle circonstance les dégâts de sangliers dans les prairies sont-ils les plus à craindre ?

- a) En période de dégel.
- b) En période de gel.
- c) En période de sécheresse.

31. Le Sanglier est un omnivore opportuniste dont le régime alimentaire se compose généralement

- a) d'environ autant de nourriture végétale que de nourriture animale.
- b) majoritairement de nourriture végétale.
- c) majoritairement de nourriture animale.

32. Le Mouflon est présent en parcours libre

- a) sur tout le territoire wallon situé au Sud du Sillon Sambre et Meuse.
- b) essentiellement dans certaines forêts de la Semois.
- c) nulle part : cette espèce n'est présente en Région wallonne que dans certains parcs.

33. Le nombre de jeunes mis bas par la daine est généralement identique à celui de la

- a) laie.
- b) chevrette.
- c) mouflonne.

34. Le broyage des jachères au printemps est une pratique

- a) favorable à la petite faune sauvage des plaines.
- b) défavorable à la petite faune sauvage des plaines.
- c) sans impact sur la petite faune sauvage des plaines.

35. Est-il possible de déterminer de manière fiable le sexe d'un lièvre à distance ?

- a) oui, grâce au comportement de fuite.
- b) oui, grâce à la présence d'une protubérance cartilagineuse au niveau des pattes antérieures chez les femelles.
- c) non, c'est impossible.

36. Le «bouquinage» marque le début de la période de reproduction chez le Lièvre. A partir de quand peut-on commencer à l'observer ?

- a) En janvier.
- b) En mars.
- c) En mai.

37. Le Faisan commun est une espèce

- a) qui est dotée d'une bonne capacité d'adaptation à différents milieux.
- b) qui ne peut se développer naturellement que dans les habitats fortement boisés.
- c) qui ne peut se développer naturellement dans aucun de nos milieux et nécessite dès lors des repeuplements réguliers.

38. Après une première couvée réussie, la poule faisane pourra, la même année, en avoir une deuxième.

- a) Vrai, quel que soit l'âge de la poule.
- b) Vrai, à condition que la poule soit âgée d'au moins 2 ans.
- c) Faux.

39. Au cours des 2 ou 3 premières semaines de sa vie, le faisandeau se nourrit

- a) à part égale, de nourriture d'origine végétale et de nourriture d'origine animale.
- b) essentiellement de nourriture d'origine végétale.
- c) essentiellement de nourriture d'origine animale.

40. En Belgique, on estime que l'état de conservation de la Perdrix grise est défavorable. Quelle en est la cause principale ?

- a) Une pression de chasse trop forte.
- b) Une dégradation de ses habitats agricoles.
- c) Les épidémies fréquentes de coccidiose.

41. La Perdrix grise est une espèce

- a) sédentaire.
- b) migratrice; elle passe l'été au Nord de la Belgique.
- c) migratrice; elle passe l'hiver au Sud de la Belgique.

42. L'habitat préféré de la Perdrix est constitué

- a) de plaines cultivées ouvertes.
- b) de zones herbagères.
- c) de forêts claires.

43. La Bécasse des bois se nourrit

- a) presque exclusivement de végétaux herbacés (graminées...).
- b) presque exclusivement de graines.
- c) presque exclusivement d'animaux (vers de terre, larves d'insectes...).

44. A l'envol, ce canard «court» sur l'eau de manière bruyante. Il s'agit

- a) d'un canard plongeur.
- b) d'un canard de surface.
- c) d'un canard exotique.

45. Le Canard colvert est une espèce

- a) monogame.
- b) bigame.
- c) polygame.

46. Chez le Lapin, les jeunes naissent

- a) couverts de poils et les yeux ouverts.
- b) couverts de poils mais les yeux fermés.
- c) nus et les yeux fermés.

47. Chez le Lapin, est-il possible de reconnaître à distance un mâle d'une femelle ?

- a) Oui, quelle que soit l'époque de l'année.
- b) Non, sauf au printemps.
- c) Non, quelle que soit l'époque de l'année.

48. Les populations de pigeons ramiers observées chez nous sont

- a) toutes sédentaires.
- b) toutes migratrices.
- c) en partie sédentaires et en partie migratrices.

49. La Fouine est essentiellement

- a) diurne.
- b) crépusculaire.
- c) nocturne.

50. En hiver, le pic d'activité du Renard se situe principalement

- a) durant la matinée.
- b) durant les heures les plus chaudes.
- c) en début de nuit.

51. Le ver adulte responsable de l'échinococcose alvéolaire peut se rencontrer dans l'intestin grêle du

- a) Cerf.
- b) Chevreuil.
- c) Renard.

52. Cet oiseau d'eau est



- a) un vanneau huppé.
- b) un grèbe huppé.
- c) un grèbe à cou noir.

53. Ce canard est



- a) un fuligule morillon.
- b) un fuligule milouin.
- c) une nette rousse.

54. Cet oiseau est



- a) une poule d'eau.
- b) une barge à queue noire.
- c) une foulque macroule.

55. Ce rapace diurne est



- a) une buse variable.
- b) un faucon crécerelle.
- c) un faucon pèlerin.

56. Ce rapace nocturne est



- a) une chouette de Tengmalm.
- b) une chouette effraie.
- c) un hibou grand-duc.

57. Cet oiseau est



- a) une poule faisane.
- b) une perdrix grise.
- c) une gélinotte des bois.

58. Ce colombidé est



- a) une tourterelle des bois.
- b) une tourterelle turque.
- c) un pigeon ramier.

59. Ce jeune mustélidé est



- a) un putois.
- b) une loutre.
- c) une martre des pins.

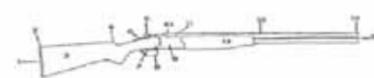
60. Cet animal est



- a) une biche.
- b) un faon de Cerf.
- c) une chevrette.

BRANCHE III - Connaissance des armes, munitions et éthique de la chasse (questions n° 61 à 80)

61. Sur ce schéma d'un fusil, où se situe le guidon ?



- a) En 4
- b) En 12
- c) En 14

62. Un fusil de type «drilling» comporte

- a) un canon rayé et deux canons lisses.
- b) un canon lisse et deux canons rayés.
- c) uniquement des canons rayés.

63. Comment s'appelle l'élément sur lequel le doigt du chasseur exerce une pression pour déclencher le coup de feu ?

- a) La détente.
- b) La gâchette.
- c) Le percuteur.

64. Dans un fusil à deux canons, le choke est

- a) généralement plus important pour le canon tirant le premier coup.
- b) généralement plus important pour le canon tirant le second coup.
- c) toujours identique pour les deux canons.

65. Le calibre d'un fusil correspond

- a) au diamètre de la chambre.
- b) à la longueur de la chambre.
- c) au diamètre de l'âme du canon.

66. Sur un lièvre passant transversalement, le tireur

- a) ne doit appliquer aucune correction de tir.
- b) doit appliquer une correction de tir d'autant plus faible que l'animal se déplace rapidement.
- c) doit appliquer une correction de tir d'autant plus importante que l'animal est loin.

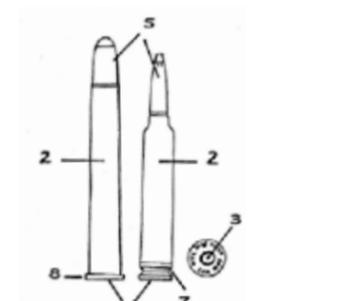
67. On utilisera de préférence des cartouches à plombs n° 7 pour le tir

- a) du Lièvre.
- b) du Renard.
- c) de la Bécasse des bois.

68. Sur la douille d'une cartouche à balle figure l'inscription 7 x 64. Le chiffre 64 indique

- a) le diamètre de la balle en mm.
- b) la longueur de la douille en mm.
- c) le poids de la balle en grammes.

69. Dans ce schéma de munitions de carabine, où se trouve l'amorce ?



- a) En 3
- b) En 5
- c) En 8

70. En cas de tir non fichant et en l'absence d'obstacle, la portée d'une balle de carabine de chasse

- a) ne dépasse pas 200 mètres.
- b) est de l'ordre de plusieurs centaines de mètres.
- c) dépasse le kilomètre.

71. Une cartouche à balle 9,3 x 74 R est une cartouche

- a) à «gorge».
- b) à «bourrelet».
- c) dont la charge en poudre est renforcée.

72. Quel type de munition devrais-je privilégier pour le tir d'un chevreuil à 100 m, si par ailleurs je suis assuré de réaliser un tir fichant ?

- a) Une balle de carabine.
- b) Une balle de fusil à canon lisse (de type «Brenneke» par exemple).
- c) Une cartouche à grains métalliques

73. Lorsqu'une balle traverse un animal, le trou d'entrée par rapport au trou de sortie est en général

- a) identique.
- b) plus petit.
- c) plus grand.

74. Dans une lunette de visée de 4 X 32, le chiffre 4 correspond

- a) au grossissement.
- b) au diamètre de l'objectif.
- c) au champ visuel.

75. Indiquez la bonne attitude pour un chasseur qui a blessé un gibier.

- a) Accompagner le conducteur de chien de sang appelé pour rechercher le gibier blessé.
- b) Baliser la piste du gibier blessé aussi loin que possible avant d'appeler un conducteur de chien de sang.
- c) Quitter immédiatement son poste de battue pour tenter de retrouver le gibier blessé.

76. Pour la recherche d'un grand gibier blessé à l'aide d'un chien de sang, on conseille habituellement de l'effectuer

- a) le plus rapidement possible après le tir.
- b) au minimum quelques heures après le tir.
- c) au plus tard 6 heures après le tir.

77. Si un chasseur aperçoit au cours d'une chasse en battue des promeneurs n'ayant pas respecté les interdictions de circuler, il doit d'abord

- a) avertir ses voisins.
- b) se déplacer immédiatement vers eux pour les informer qu'ils sont en danger.
- c) tirer en l'air pour leur faire peur.

78. Lors d'une chasse en battue au grand gibier, vous apercevez à proximité de vous, mais dans l'enceinte, un chevreuil qui rebrousse chemin. Allez-vous tirer ?

- a) Oui, sauf si le directeur de battue a interdit le tir dans l'enceinte.
- b) Oui, à condition de pouvoir enterrer correctement la balle dans le sol.
- c) Non.

79. A mon poste de battue, pour matérialiser un angle de sécurité de 30° vers ma droite, j'effectue

- a) 5 pas à droite et 3 pas perpendiculairement.
- b) 6 pas à droite et 2 pas perpendiculairement.
- c) 3 pas à droite et 2 pas perpendiculairement.

80. En battue, le port d'une tenue voyante (boudriers fluorescents de couleur jaune ou orange par exemple)

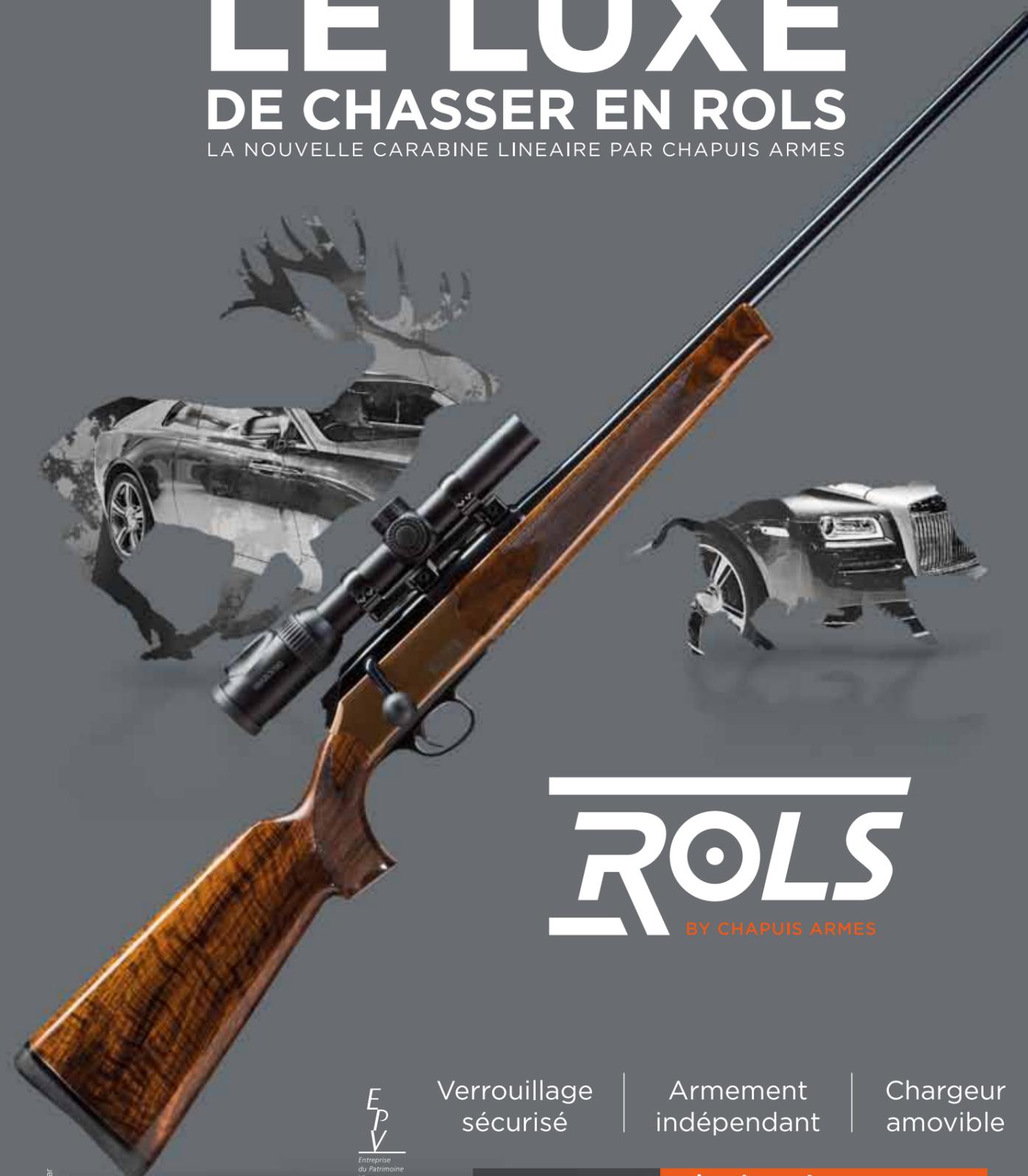
- a) est recommandé uniquement pour les traqueurs.
- b) est recommandé tant pour les traqueurs que pour les tireurs qui sont postés.
- c) est déconseillé pour les tireurs postés.

Solution en page 83



OFFREZ-VOUS LE LUXE DE CHASSER EN ROLS

LA NOUVELLE CARABINE LINEAIRE PAR CHAPUIS ARMES



ROLS

BY CHAPUIS ARMES



- Verrouillage sécurisé
- Armement indépendant
- Chargeur amovible

Plus d'infos sur rols-chapuis-armes.com

etilux

We have the solution you need!



Identification, étiquetage & marquage



Adhésifs & emballages



Solutions audiovisuelles



Consommables bureautiques

www.etilux.com · info@etilux.be

Gaston Crommenlaan 4 Bus 0501 - 9050 GENT +32 (0)9 233 02 85	Rue de l'Espérance 42 4000 LIEGE +32 (0)4 224 99 99	Milcampsaan 237 1030 BRUXELLES +32 (0)2 736 80 10	Rue de la platerie 8 8552 OBERPALLEN-LUX +352 26 62 43 1
--------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------

Share us, like us, follow us!



Armurerie Benoît Calet

A votre service
depuis 2001

Diplômé de l'Ecole d'Armurerie de Liège

UN MAGASIN :

armes neuves et d'occasion, cartouches, optiques,
accessoires pour la chasse et le tir aux clays.

UN ATELIER : fabrication, réparation, restauration.

Montage optique et mises à bois.

Tunnel de réglage jusqu'à 60 mètres



Zoning industriel de Mettet (Bât. 18), rue Saint-Donat 28
5640 Mettet (Belgique)
Tél. +32 (0) 71 77 06 29
www.abcalet.be



HORAIRE D'OUVERTURE

Du mardi au vendredi 13h à 18h
Samedi 10h à 12h et 13h à 17h



LA COMPAGNIE DES CADRES



La Compagnie des Cadres est une adresse spécialisée dans l'encadrement sur mesure. Que le sujet soit ancien, contemporain, en relief ou hors normes, il existe une grande variété de techniques pour le mettre en valeur !

La créativité et une réalisation minutieuse feront de votre encadrement un objet unique.

Mettez vos sujets en valeur, qu'il s'agisse d'œuvres sur papier ou en tissu, des huiles ou acryliques ou même des objets !

La compagnie des Cadres,
votre spécialiste de l'encadrement

Chaussée de Marche, 489
5101 Namur (Erpent)

Tél : +32 81 43 54 45

E-mail : info@lacompaniedescadres.be

www.lacompaniedescadres.be



brichart

Partenaire de référence des agriculteurs !

- Large gamme de produits de qualité pour la culture et l'élevage
- Réception et stockage de vos céréales en toute sécurité



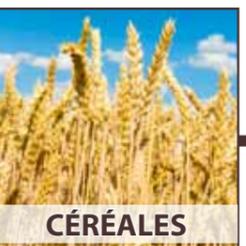
SEMENCES



ENGRAIS



PPP's



CÉRÉALES



ALIMENTS



ADER

Agriculture Durable & Eco-Responsable

ENSEMBLE POUR UNE AGRICULTURE DURABLE ET ÉCO-RESPONSABLE



Rue de la Basse Sambre, 16
5140 Sombreffe
www.walagri.be



LA SAISON SE PRÉPARE



VESTE ACTIKAM
500 FURTIV

129€
99

ARMOIRE FORTE 10 ARMES

319€
99

PANTALON ACTIKAM
500 FURTIV

69€
99

JUMELLES 500
10X32

89€
99



Nos produits sont utilisés tous les jours, aux quatre coins du monde, par tous les temps et vous mènent au contact de la nature. Retrouvez Chloé, Hervé et Romain, nos passionnés, dans le rayon chasse du magasin de Namur

DECATHLON

NAMUR

Aurian de Bergeyck

Elagueur-grimpeur
Parcs et Jardins

Rue de Rochée, 1 - 4210 Lamontzée
0498/03 88 14 - auriandebergeyck@gmail.com



L'arbre, comme l'Homme
s'affine en société

Henry Bordeaux

La Ferme du Marais - Alain Buchet
Rue du Marais 7 - 4280 Abolens
Tél. 019 58 80 60 - Gsm : 0495 19 67 24
traiteur.lafermedumarais@hotmail.com
www.traiteurdumarais.be

Banque
Privée

LEM
— intérim —
www.leminterim.be

NOSTALGIE

MATAGNE-HODY
55, rue de Bouillon - B-5555 BIÈVRE Tél. 00 32 (0) 61 51 18 77 - vc@matagnehody.com
Tous nos produits sur
www.matagne-hody.com

Chaudières à pellets, à bois, à bois déchiqueté et à bûches

Se chauffer de manière écologique grâce à une combustion intelligente.

Les progrès technologiques ont donné lieu à des innovations comme DCC – Dual combustion control - piloté par une sonde lambda. Ce système de combustion unique et écologique permet d'atteindre de faibles niveaux d'émissions et une consommation de combustible tout aussi faible. Il offre ainsi une chaleur agréable de votre habitat. Ainsi, DCC® est un composant fixe qui fait partie de chaque chaudière Biotech.

La gamme biotech propose également des chaudières à gazéification de bois et à pellets full automatique.

Libramont
Nous sommes tous des enfants de la Terre

Du 28 au 31 juillet 2017

Stand 63.04

En forêt les 1er et 2 août

Stand FOR327



Biotech

GOESSENS

SA
NV



Rue de Huy, 26 - 4280 HANNUT

019/ 51 16 09

www.goessens.be

CHAUFFAGE ■ SANITAIRE ■ CLIMATISATION ■ VENTILATION

BoisVert

srl fs

Travaux agroforestiers
et forestiers

www.bois-vert.be 0475 58 01 02



Câblerie | Bâcherie

Zoning de Damré
Rue du Roua, 48
B-4140 Sprimont
Tél: +32 (0) 4 388 14 96

www.lemmens-cables.be

Le Gibier d'Ardenne

Zoning Industriel N° 1

BASTOGNE

Tél. 061/21 71 38

- Établissement ouvert toute l'année
- Ramassage du gibier sur le lieu de chasse
- Atelier accessible 24H/24

Consultation de vos détails de livraison sur notre site : www.legibierdardenne.be

Les Journées de la Chasse

NATURE - TERROIR

Le Comité organisateur des Journées de la Chasse
a le plaisir de vous convier au

Dîner de gala

qui se tiendra le
samedi 19 août 2017 à 19h
à la Ferme du Château d'Oudoumont

55 euros/couvert (vin compris)

RÉSERVATION OBLIGATOIRE à verser anticipativement au compte
IBAN BE93 7320 2518 2867 (CREGBEBB) avec la mention
«Dîner de gala JDC - Nom - Prénom - Nbre de couverts»

RENSEIGNEMENTS ET RÉSERVATIONS SOUHAITÉES POUR LE 1^{er} AOÛT AU PLUS TARD
info@journeedelachasse.be - 0477 727 964

EXAMEN DE CHASSE

2017 :

les réponses approuvées par la Commission
d'examen

Br. I	Br. II	Br. III
1 A	21 B	41 A
2 B	22 A	42 A
3 C	23 A	43 C
4 C	24 B	44 A
5 C	25 C	45 A
6 C	26 A	46 C
7 A	27 B	47 C
8 A	28 A	48 C
9 annulée	29 A	49 C
10 C	30 A	50 C
11 A	31 B	51 C
12 A	32 B	52 B
13 B	33 C	53 A
14 C	34 B	54 A
15 C	35 C	55 A
16 B	36 A	56 A
17 A	37 A	57 B
18 A	38 C	58 B
19 A	39 C	59 A
20 B	40 B	60 C
		61 C
		62 annulée
		63 A
		64 B*
		65 C
		66 C
		67 C
		68 B
		69 A
		70 C
		71 B
		72 A
		73 B
		74 A
		75 A
		76 B
		77 A
		78 C
		79 A
		80 B

* La question 64 a été annulée mais uniquement
pour l'épreuve théorique en langue allemande
(problème de traduction/vocabulaire).

XL GROUP DAMAGE CONTROL

Salvage - Cleaning - Renovation



SPÉCIALISTE EN ALIMENTATION ANIMALE DEPUIS 3 GÉNÉRATIONS

Nous assurons désormais la distribution des 4 mélanges de semis nourriciers proposés par le Conseil Cynégétique de Hesbaye



Nous vous proposons une gamme de semences de première qualité pour atteindre vos objectifs MAE. Vous trouverez également des aliments naturels pour l'avifaune. Blocs de sel pour cervidés.



Rue du Crucifix 2 A
B-4210 OTEPPE
Tél : 085/71.11.09
Fax : 085/71.10.14 -
moulin.gochel@gochel.be



SINCE 1953

Conserverie & Moutarderie
BELGE

Plats préparés, sauces

www.moutarderie.be

GOLF HUNTER TROPHY
- 30 Août 2017 -

L'alliance harmonieuse entre chasse & golf

Véronique DALIMIER & Freddy HERBRAND & Vincent LEIDGENS
organisent

le mercredi 30 août 2017 au Royal Golf Club des Fagnes de Spa

Participation 100€ (incluant un repas)
Réservation par email avant le 31/07
Comp. 3521 0017 5555 4803
golf_hunter_trophy@gmail.com
tel 0491 07 15 23

Départ 10h00 Dress code "Chasse"

LAND-ROVER Land Rover Welmes
bodarwé
LEIDGENS AMÉNAGEMENTS EXTÉRIEURS
Hobas (Dumex)

Resto La Gibecière

Plats du jour
Spécialités de crabe farci*
Plateau de fruits de mer
Sibier & moules en saison.

Traiteur & organisation de banquets, salle de 70 places
ouvert tous les jours sauf mercredi & samedi midi

Café de la Gare

5 bières «pression», nombreux choix de bières spéciales
ouvert 7/7 dès 10 heures. * sur réservation

Rue Bovendael, 62-64 - 4041 Milmort
tel. 04 278 33 47 - fax 04 289 00 68

NEW RANGE ROVER EVOQUE CONVERTIBLE

WILD THING.



ABOVE & BEYOND



Découvrez le premier SUV compact cabriolet haut de gamme au monde. Avec 4 places et une capote 5 couches isolée acoustiquement pour un confort maximum, le système multimédia dernière génération 'InControl Touch Pro' et la technologie 'Terrain Response' la plus récente, le nouveau Range Rover Evoque Convertible est à l'aise sur tous les terrains.

Land Rover Liège by Spirletautomobiles

Rue Haroun Tazieff 10, 4032 Liège (Chênée) - T. 04/344.01.01
www.landroverliege.be

5,7-8,6 L/100 KM – 149-201 G/KM CO₂

Information environnementale [KB 19/03/04] : landrover.be. Donnons priorité à la sécurité. Toute utilisation du véhicule "hors route" doit être faite dans le respect des règles de la circulation et de la nature.

ARMURERIE PAUL PLETTERS

maître Armurier

PRÉSENT AUX
**Journées
de la Chasse**
NATURE - TERROIR



SAUER  **S404**

The world new leader.

+ DE SÉCURITÉ + DE PERFORMANCES + DE PRÉCISION + DE CONTRÔLE
13 CALIBRES DIFFÉRENTS EN UNE SEULE ARME



LA PLUS GRANDE SALLE D'ARMES DE BELGIQUE | RÉPARATION | TRANSFORMATION | MONTAGE DE LUNETTES

ZI de Werbomont · Allée de Sorbiers, 3 · 4190 WERBOMONT · BELGIQUE

Tél : +32 (0)86 43 44 53 · paul.pletters@skynet.be

www.paulpleters.be